



ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 79 | Novembre 2023

*Une campagne électorale lancée dans un atmosphère de suspicion continue de fraude, des conflits tribaux accentués, une dégradation continue de la qualité de vie de la population, une insécurité persistante à l'Est du pays :
quelles perspectives pour la RDC ?*

Kinshasa, RDC

EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange

REDACTION

BOKA MABELE David
KABONGO NSENDA Billy
MUYOMBO USENI Justin
WAULA LUZINGU Sacré

CONCEPTION GRAPHIQUE

MANZAMBI Moïse

MISE EN PAGE

BEYOKO Julien

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 79 | Novembre 2023

Une campagne électorale lancée dans un atmosphère de suspicion continue de fraude, des conflits tribaux accentués, une dégradation continue de la qualité de vie de la population, une insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?

Kinshasa, RDC



Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024 : santé, bonheur et réussite. L'année 2023 a été riche en défis et en succès, grâce à votre confiance et votre soutien.

Nous sommes fiers de notre collaboration et nous nous engageons à vous offrir le meilleur en 2024. Joyeux Noël & Bonne année !

Sommaire

Ce que je pense	6
Résumé exécutif	9
Contexte international	11
Croissance économique	11
Inflation	16
Commerce international	18
Marché financier	19
Marché des changes	21
Marché des produits stratégiques	23
Contexte national	28
Evolution de l'économie nationale	28
Activité économique	31
Dynamique des prix	32
Taux de change et réserves de change	33
Finances publiques	34
Evolution de la situation politique	36
Perspectives politiques et économiques	48



Matata Ponyo Mapon

Ce que je pense

« Une campagne électorale aux conditions inéquitables »

- **Ce que je pense** est que la campagne électorale constitue une des étapes clés du processus électoral. Elle permet aux différents candidats de se faire connaître et de faire connaître leurs projets de société. C'est pour convaincre les électeurs et se faire élire. Mais, alors, il faut que toutes les conditions soient réunies. Tout d'abord, la sécurité physique des candidats, de leurs collaborateurs et de leurs biens. Dans un pays occupé en partie à l'Est par une rébellion (M23) et où opère une centaine de groupes armés, il va de la responsabilité de l'Etat de veiller à ce que tous les candidats soient capables de battre campagne en toute sécurité. Bien plus, il faut s'assurer de la neutralisation des milices situées en pleine ville ou dans la périphérie des cités et villages. Celles-ci sont bizarrement entretenues par certains politiciens et sont capables de déstabiliser certains candidats, surtout de l'opposition. Par ailleurs, il faudra que les moyens de transport ainsi que les voies de communication soient en mesure de permettre le déplacement aisé des candidats à travers l'ensemble du pays. Enfin, les candidats doivent avoir accès de manière équitables aux médias, notamment publics. Toutes ces exigences visent à garantir les meilleurs choix à effectuer par le peuple en vue de disposer des meilleurs dirigeants.

- **Ce que je pense** est que malheureusement la réalité est toute autre. Le gouvernement ne permet pas à quelques candidats président de disposer de moyens de transport nécessaires à leurs déplacements. Il refuse de leur accorder les autorisations d'entrée des avions et hélicoptères loués. Certains d'entre eux sont incapables de se mouvoir par manque de vols. En début de campagne, il n'existait qu'une seule compagnie d'aviation d'envergure nationale. Elle n'a que très peu d'appareils. Il fallait

attendre parfois une à deux semaines pour disposer d'une place dans un avion. Pour une campagne électorale d'un mois sur un territoire de 2.345.000 kilomètres carrés, un candidat devant se déplacer par des vols réguliers risque de ne visiter que deux à trois provinces sur vingt-six ! Congo Airways, compagnie aérienne publique en faillite, vient de louer deux avions la semaine dernière. Malheureusement, ces avions long courrier ne peuvent servir que des grandes villes. Le déplacement à l'intérieur des provinces où l'on ne trouve essentiellement que des pistes en terre battue est quasiment impossible. Les routes sont quasiment impraticables en cette période de saison de pluie. Un des candidats président a été bloqué pendant plusieurs jours dans une localité par manque d'avion. Il suffit qu'un vol soit annulé, comme c'est le cas souvent pour cette compagnie privée qui a presque le monopole, pour que le programme d'un candidat président soit perturbé totalement. Par ailleurs, certains gouverneurs de province ou maires de la ville n'autorisent pas aux candidats de l'opposition de tenir leurs meetings à des endroits publics indiqués (tribune, stades, salles de spectacle, etc.). Ils le font uniquement pour les candidats du pouvoir ou proches de ce dernier. Pire encore, certaines autorités provinciales demandent à la police de disperser des sympathisants des candidats de l'opposition avec des tirs de sommation à balles réelles ! Tout comme elles demandent à leurs milices de jeter des pierres aux candidats président et à ceux qui les accompagnent lors de grandes marches et rassemblements populaires. Dans la ville de Kindu, deux candidats président de la république en pleine marche ont été caillassés plusieurs fois par une milice entretenue par le gouverneur de province. Une dizaine de cas de blessés a été enregistrée. Au cours de cette marche, un responsable de la jeunesse



du parti de l'opposition a été tué. Dans la même lignée, un gouverneur proche du pouvoir a interdit publiquement aux candidats de l'opposition de battre campagne dans sa province. Inimaginable ! Enfin, à n'en point douter, les médias publics sont quasiment pris en otage par le candidat président en fonction et ses alliés. Ceux de l'opposition n'ont qu'à se débrouiller. Heureusement, que de médias audiovisuels privés et réseaux sociaux existent.

- **Ce que je pense** est que toutes les conditions sont réunies pour que les élections se déroulent dans des conditions non équitables et non transparentes. La question que l'on peut se poser, une fois de plus, est de savoir à quoi servent réellement les élections dans les pays en développement ? Surtout qu'elles coûtent excessivement cher ? Selon le président de la Commission électorale indépendante (CENI), celles-ci coûteront près de 1,1 milliard de dollars américains, soit près du double du coût des élections de 2018 (600 millions de dollars). Alors qu'elles n'ont coûté que près de 450 millions de dollars en 2011. Qui peut imaginer une telle évolution dans un pays très pauvre dans lequel le policier ou le soldat le moins gradé est payé à moins de l'équivalent de 100 dollars américains par mois ! Une telle somme permettrait de réaliser soit, mille kilomètres de routes goudronnées, soit cent universités modernes, soit encore plus de huit mille écoles ou centres de santé. Pourquoi alors dilapider autant de ressources pour proclamer des personnes non élues au lieu d'investir dans les infrastructures socio-économiques ? La CENI, comme les régies financières, est devenue une institution aux grands enjeux financiers. On y entre pauvre, on y sort riche. Conséquence : tout le monde veut travailler à la

CENI, comme tout le monde veut travailler à la douane et aux impôts ou carrément devenir député ou sénateur. Et la CENI est l'une des institutions publiques où la mauvaise gouvernance est évidente, mais où l'audit de fonds publics gérés est rarement effectué et publié. Parce que les autorités devant autoriser cet audit sont celles déjà proclamées, parfois indûment, par la même institution. La CENI devient ainsi une institution créatrice du sous-développement. Elle est budgétivore, produit de mauvais dirigeants et utilise les fonds qui auraient dû servir aux infrastructures socio-économiques. Pendant ce temps, les politiciens accusent l'Occident de néo-impérialiste ou néo-colonialiste décidé de perpétuer le sous-développement. Comme si c'était l'Occident qui organisait le simulacre des élections dans ces pays.

Kindu, le 30 novembre 2023

Résumé exécutif

Situation économique

- **Sur le plan international**, la croissance économique demeure limitée et inégale, avec des disparités croissantes entre les différentes économies à l'échelle mondiale. Selon les prévisions récentes du Fonds monétaire international (FMI), l'activité économique mondiale devrait connaître un ralentissement, passant de 3,5 % en 2022 à 3 % en 2023, pour atteindre 2,9 % en 2024. Ce ralentissement de la croissance économique mondiale peut être attribué à une combinaison de facteurs structurels, de politiques économiques domestiques et ainsi que des chocs exogènes, tels que la guerre en Ukraine, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les tensions inflationnistes.
- En ce qui concerne l'inflation, celle-ci a atteint des niveaux historiques mondiaux, inégalés depuis de nombreuses décennies. Selon le FMI, l'inflation globale devrait ralentir progressivement, passant de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, pour atteindre 5,8 % en 2024. Cependant, l'inflation sous-jacente, qui exclut les composantes de l'alimentation et de l'énergie, demeure solidement ancrée dans de nombreux pays.
- Les marchés financiers ont connu une tendance générale à la hausse au cours du mois de novembre 2023, marquant un revirement par rapport au mois précédent. Ces gains d'indices boursiers sont tributaires de l'assouplissement de la politique monétaire menée par la Réserve fédérale (Fed) dans le but de stimuler l'économie et favoriser la reprise économique.
- Quant aux marchés des changes internationaux, le dollar américain a pris du recul vis-à-vis de l'euro, du yuan chinois et du yen japonais, tandis que la livre sterling a légèrement perdu de la valeur par rapport au dollar américain.
- En ce qui concerne le commerce international, selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le quatrième trimestre de l'année 2023 devrait connaître une croissance du commerce plus solide en glissement annuel. Cela s'explique par plusieurs facteurs, dont notamment la base de comparaison plus faible en raison de la diminution du volume des échanges enregistrée pendant la même période de l'année précédente.
- Concernant les matières premières, les prix du cuivre ont affiché une tendance haussière plus marquée au cours du mois de novembre 2023. À la clôture de ce mois, le prix du métal rouge s'est établi à 60,952 dollars la livre. Cette dynamique haussière significative peut être attribuée aux signaux encourageants de reprise de l'activité économique mondiale, malgré les multiples chocs auxquels elle a été confrontée. Les prix de l'or ont également connu une hausse durant ce même mois. En revanche, les prix du pétrole brut ont légèrement baissé, tant sur le marché américain (WTI) que sur le marché européen (Brent), principalement à cause des inquiétudes ayant émergé concernant un taux de production record aux États-Unis, ce qui a exercé une pression à la baisse sur les prix du pétrole.
- **Au niveau national**, le cadre macroéconomique s'est globalement détérioré. En effet, la monnaie nationale s'est dépréciée de 1,66% sur le marché interbancaire et de 3,34% sur le marché parallèle. Au cours du mois de novembre 2023, l'économie nationale a globalement enregistré des variations positives des taux d'inflation. L'inflation hebdomadaire a progressé de 336,60% comparativement au mois précédent. L'inflation cumulée a progressé de 11,98% et l'inflation en glissement annuel de 5,99%. La tendance est la même pour l'inflation annualisée qui a progressé de 1,62%.
- S'agissant des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la quatrième semaine de novembre 2023, un déficit de 692 750,00 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 2 135 386,00 millions de CDF (dont 1,95% de dépenses en capital et 35,13% de dépenses liées aux salaires) contre de recettes de 1 442 636,00 millions de CDF (dont 89,82% de recettes fiscales).
- Enfin, l'actualité économique du mois de novembre 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la matérialisation du projet d'exploitation du Poste frontalier unique entre la RDC et la Zambie ; (ii) inquiétudes des services d'assiette de la DGRAD concernant le logiciel Logirad ; (iii) la reprise des vols de la compagnie nationale Congo Airways avec l'acquisition de deux avions.



Situation politique

Le mois de novembre 2023 aura été particulièrement marqué par les faits politiques suivants :

(i) Le cadre de concertation entre la CENI et les candidats présidents de la République ; (ii) Le dernier discours sur l'état de la nation par le Chef de l'État devant les deux chambres du parlement ; (iii) La campagne électorale.

En effet, la CENI s'est engagée à réunir tous les candidats à la présidence de la République afin de créer un climat de paix et de confiance autour du processus électoral. Une démarche saluée par les parties prenantes à l'élection présidentielle prévue le 20 décembre 2023.

Dans son discours, ce lundi, à l'ouverture du cadre de concertation CENI - candidats président de la République, le président de la Commission nationale indépendante a fait un état des lieux du processus électoral en cours au pays, soulignant bien que son équipe dirigeante a été investie en retard. Denis Kadima a martelé sur le fait que la Centrale électorale a « montré sa bonne foi et se refuse d'être subjective ». Pour lui, cette institution d'appui à la démocratie met en œuvre des stratégies pour garantir la crédibilité, la transparence et l'inclusion du processus qui est fait par conviction.

Par ailleurs, le Chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a prononcé son discours sur l'état de la Nation, ce mardi 14 novembre 2023, devant les deux Chambres du Parlement réunies en Congrès.

Sur le volet judiciaire et pénitentiaire, Félix Tshisekedi a annoncé la construction de onze nouvelles prisons et l'amélioration des conditions carcérales des détenus, qui,

à son avis, vivent dans des conditions inhumaines. Bien avant cela, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a brossé un tableau peu reluisant de l'appareil judiciaire de la RDC. Sur ce point, il a déclaré que "notre Constitution, en son article 1er, fait de notre pays un État de droit. Par l'évocation de cette disposition, je réitère mon attachement, tout comme de nombreux concitoyens ici présents et encore vivants, à la protection ainsi qu'à la pleine matérialisation de cet idéal". Et d'ajouter : " En tant que première pierre du socle sur lequel sont posés les fondements de notre Nation, l'État de droit repose lui-même sur autre pilier tout aussi premier, placé dans la devise de notre pays, à savoir : la justice".

Enfin, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) se dit déterminée à tenir les élections dans le délai constitutionnel. Au cours de la clôture lundi 6 novembre sur toute l'étendue de la RDC du niveau 2 de la formation des formateurs électoraux, le rapporteur adjoint de la CENI, Paul Mohindo Mulemberi, s'est félicité du respect scrupuleux du chronogramme établi.

Pour Paul Mohindo Mulemberi, tout est prêt pour que la CENI procède au déploiement du matériel électoral dans tous les bureaux de vote. Les formateurs ainsi formés, assureront à leur tour, dans les jours qui suivent, la formation de plus de 349 000 agents électoraux en vue de la tenue de meilleures élections le 20 décembre prochain.

1. Contexte international

1.1. Croissance économique

La reprise économique mondiale, amorcée à l'issue de la pandémie de COVID-19, est confrontée à plusieurs défis, notamment l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise du coût de la vie. En effet, malgré les perturbations majeures observées sur les marchés de l'énergie et des produits alimentaires, ainsi que les mesures monétaires restrictives mises en place par les banques centrales, l'économie mondiale a réussi à maintenir une activité relativement soutenue.

Cependant, la croissance économique demeure limitée et inégale, avec des disparités croissantes entre les différentes économies à l'échelle mondiale. Selon les prévisions récentes du Fonds monétaire international (FMI), l'activité économique mondiale devrait connaître un ralentissement, passant de 3,5 % en 2022 à 3 % en 2023, pour atteindre 2,9 % en 2024. Ce ralentissement de la croissance économique peut être attribué à une combinaison de facteurs structurels, de politiques économiques domestiques et de chocs exogènes.

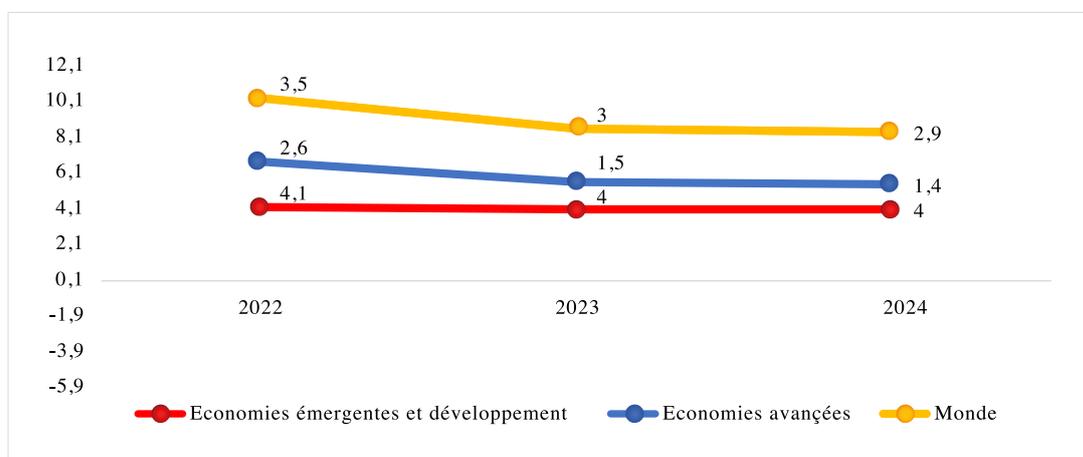
Les mesures monétaires rigoureuses adoptées par les banques centrales pour lutter contre l'inflation élevée ont eu des répercussions significatives sur les conditions monétaires mondiales.

Ces mesures ont relevé les taux d'intérêt et mis en place des politiques de normalisation monétaire, ce qui a entraîné une contraction du crédit et des conditions de financement plus strictes. Cela a eu comme corollaire la limitation des investissements pour les entreprises, la réduction de la consommation des ménages, réduisant ainsi la dynamique de la croissance économique.

Dans ce contexte, il est essentiel que les décideurs politiques adoptent des approches prudentes et équilibrées pour soutenir la reprise économique et atténuer les risques potentiels. Cela peut impliquer une combinaison de politiques monétaires et budgétaires adaptées aux spécificités de chaque économie, ainsi qu'une coordination internationale pour faire face aux défis communs.

Des réformes structurelles visant à promouvoir la productivité et la compétitivité peuvent également contribuer à une croissance économique plus durable et inclusive.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : Fonds monétaire international.

Selon les données présentées dans la Figure 1, la croissance des économies avancées devrait baisser à 1,5 % en 2023, tandis que celle des économies de marchés émergents et en développement stagnera à 4 % la même année. Cette décélération est due à plusieurs facteurs, notamment :

- Les répercussions à long terme de la pandémie de COVID-19, qui continuent de peser sur l'activité économique et la confiance des entreprises et des consommateurs ;
- La poursuite de la guerre en Ukraine, qui a entraîné des perturbations des chaînes d'approvisionnement et une hausse des prix des matières premières ;
- La fragmentation géoéconomique, qui limite les échanges commerciaux et les investissements.

À ces facteurs structurels s'ajoutent des facteurs conjoncturels, tels que :

- Le resserrement de la politique monétaire, qui vise à lutter contre l'inflation élevée ;

- La réduction de l'aide budgétaire, dans un contexte d'endettement élevé ;
- Les phénomènes météorologiques extrêmes, qui ont un impact négatif sur l'agriculture et les infrastructures.

Dans ce contexte économique mondial particulier, il est essentiel de mettre en œuvre des politiques cohérentes visant à :

- Renforcer la stabilité économique, en particulier en s'attaquant aux causes structurelles du ralentissement ;
- Promouvoir la coopération internationale, afin de faire face aux défis communs ;
- Atténuer les risques géopolitiques.

De plus, une gestion prudente des politiques économiques et une réponse coordonnée au niveau international sont essentielles pour favoriser une reprise durable et équilibrée de l'économie mondiale.



Encadré 1 : Economie du travail et inégalités de genre : Analyse de CLAUDIA GOLDIN, Prix Nobel de l'économie 2023



1. Contexte

Claudia Goldin, économiste américaine et professeure à l'Université Harvard, est une experte renommée dans le domaine de l'économie du travail et des inégalités de genre. Ses recherches ont apporté une contribution significative à notre compréhension de l'évolution de la participation des femmes sur le marché du travail, des disparités salariales entre les sexes et des facteurs qui influent sur la réussite économique des femmes.

L'une des contributions majeures de Goldin réside dans sa démonstration du rôle clé de divers facteurs dans l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail au cours du XXe siècle. Elle a souligné l'importance de la révolution contraceptive, qui a accordé aux femmes un plus grand contrôle sur leur fertilité et leur a offert de meilleures opportunités professionnelles. De plus, l'amélioration de l'éducation des femmes et l'évolution des normes sociales ont également joué un rôle crucial dans cette évolution.

En ce qui concerne les inégalités salariales entre les sexes, Goldin a réalisé des recherches approfondies pour comprendre les mécanismes sous-jacents. Elle a montré que ces inégalités résultent d'une combinaison de facteurs complexes, tels que les différences de qualifications, les choix de carrière et la discrimination. Ses travaux ont mis en lumière l'importance de prendre en compte ces multiples facteurs lors de l'élaboration de politiques visant à réduire les disparités salariales.

Les recherches de Claudia Goldin ont eu un impact significatif sur les politiques publiques. Elles ont contribué à sensibiliser davantage aux questions d'égalité des chances et ont influencé l'adoption de lois et de politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes sur le marché du travail. Son travail est largement reconnu pour sa rigueur scientifique et sa pertinence dans la compréhension des dynamiques économiques liées au genre.

2. Domaine de recherche

Les recherches de Claudia Goldin se sont concentrées sur l'économie du travail et les inégalités de genre, apportant des contributions significatives dans trois domaines clés :

Évolution de la participation des femmes sur le marché du travail :

Claudia Goldin a mis en évidence l'augmentation significative de la participation des femmes au cours du XXe siècle. En 1900, seulement 20 % des femmes en âge de travailler étaient actives sur le marché du travail, tandis qu'en 2020, ce chiffre est passé à 70 %. Elle a identifié divers facteurs qui ont contribué à cette évolution, notamment la révolution contraceptive qui a donné aux femmes un meilleur contrôle sur leur fécondité, l'amélioration de l'éducation des femmes qui leur a ouvert l'accès à des emplois mieux rémunérés, ainsi que l'évolution des normes sociales qui ont rendu le travail des femmes plus acceptable.

Inégalités salariales entre les sexes :

Claudia Goldin s'est également penchée sur les inégalités salariales entre hommes et femmes. Elle a démontré que ces inégalités étaient le résultat d'un ensemble de facteurs, notamment les différences de qualifications, les femmes ayant généralement moins de diplômes que les hommes, les choix professionnels, les femmes étant souvent concentrées dans des secteurs moins rémunérés, ainsi que la discrimination, qui peut se manifester dans la rémunération, la promotion et l'accès à la formation. Goldin a souligné l'importance de prendre en compte ces différents facteurs pour lutter contre les inégalités salariales.

Facteurs influençant la réussite économique des femmes :

Claudia Goldin a également étudié les facteurs qui influencent la réussite économique des femmes. Parmi ces facteurs, on retrouve les compétences et l'éducation, les choix professionnels, les conditions de travail et les politiques publiques. Ses recherches ont mis en évidence l'importance d'une combinaison de ces éléments pour favoriser la réussite économique des femmes.

Les travaux de Claudia Goldin dans ces domaines ont eu un impact significatif en sensibilisant davantage aux questions d'égalité des genres et ont contribué à l'adoption de politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes sur le marché du travail. Sa rigueur scientifique et sa pertinence dans la compréhension des dynamiques économiques liées au genre sont largement reconnues.

3. Enjeux et défis

Les recherches de Claudia Goldin en économie du travail et en inégalités de genre ont soulevé des enjeux et des défis significatifs, notamment :

Collecte et analyse des données :

La disponibilité de données complètes et fiables sur la participation des femmes sur le marché du travail et les inégalités salariales représente un défi majeur. Claudia Goldin a dû faire preuve de créativité pour obtenir et analyser ces données. Elle a utilisé différentes sources de données, telles que les recensements, les enquêtes sur la population active et les données d'entreprises, en mettant en place des méthodes rigoureuses pour harmoniser et interpréter ces informations.

Prise en compte de facteurs complexes :

Les inégalités de genre sont influencées par de multiples facteurs interconnectés tels que l'éducation, les choix professionnels, la discrimination et les normes sociales. Pour comprendre ces enjeux, Claudia Goldin a développé des méthodes d'analyse sophistiquées, y compris l'utilisation de modèles économétriques et d'analyses statistiques avancées. Elle a cherché à comprendre comment ces différents facteurs se combinent pour façonner les inégalités de genre.

Adaptation aux changements sociaux :

Les inégalités de genre évoluent au fil du temps en raison des changements sociaux, des politiques publiques et des transformations économiques. Claudia Goldin a dû s'adapter à ces changements pour que ses recherches restent pertinentes. Elle a examiné les tendances historiques des inégalités de genre tout en se penchant sur les perspectives futures afin de comprendre comment les politiques et les transformations sociétales peuvent influencer l'égalité des genres.

Malgré ces défis, Claudia Goldin a réussi à produire des recherches de grande qualité qui ont contribué de manière significative à notre compréhension des inégalités de genre et à l'élaboration de politiques publiques. Ses travaux ont stimulé le débat et ont permis d'identifier des solutions pour réduire les inégalités de genre sur le marché du travail. Son engagement envers l'amélioration des conditions des femmes sur le marché du travail et son utilisation de méthodes rigoureuses d'analyse en font une chercheuse renommée dans le domaine de l'économie du travail et des inégalités de genre.

4. Conclusion

Les recherches menées par Claudia Goldin en économie du travail et sur les inégalités de genre ont abouti à plusieurs conclusions majeures :

Augmentation de la participation des femmes au marché du travail :

Les travaux de Claudia Goldin ont confirmé une tendance à la hausse de la participation des femmes sur le marché du travail au cours du XXe siècle. Cependant, des obstacles subsistent encore pour parvenir à une véritable égalité entre les sexes.



Facteurs contribuant aux inégalités salariales entre les sexes :

Claudia Goldin a identifié divers facteurs qui contribuent aux inégalités salariales entre hommes et femmes. Elle a souligné l'importance des différences de qualifications, des choix professionnels et de la discrimination dans la détermination des écarts salariaux. Comprendre et remédier à ces facteurs complexes est essentiel pour lutter contre les inégalités salariales.

Déterminants de la réussite économique des femmes :

Les recherches de Claudia Goldin ont mis en évidence plusieurs éléments qui influencent la réussite économique des femmes. Parmi ces éléments figurent les compétences et l'éducation, les choix professionnels, les conditions de travail et les politiques publiques. Ces facteurs jouent un rôle clé dans la promotion de l'égalité des chances pour les femmes sur le marché du travail.

Ces conclusions ont des implications importantes pour les politiques publiques. Elles suggèrent la nécessité de prendre des mesures pour promouvoir l'égalité des chances pour les femmes en abordant les facteurs à l'origine des inégalités de genre. Voici quelques exemples concrets de politiques publiques qui pourraient être mises en place :

- Investir dans l'éducation et la formation des femmes pour renforcer leurs compétences et leur accès à des emplois qualifiés.
- Lutter contre les stéréotypes sexistes en promouvant une éducation et une sensibilisation axées sur l'égalité des genres.
- Mettre en place des mesures favorisant la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, telles que des politiques de congé parental et des horaires de travail flexibles.
- Adopter des lois et des politiques pour combattre la discrimination salariale et promouvoir la transparence des rémunérations.

La mise en œuvre de telles politiques publiques pourrait contribuer à réduire les inégalités de genre et à créer une société plus équitable offrant des opportunités égales pour les femmes sur le marché du travail. Les travaux de Claudia Goldin ont joué un rôle crucial en mettant en évidence ces enjeux et en encourageant la mise en place de politiques visant à y remédier.

5. Recommandations

Pour réduire les inégalités de genre, plusieurs recommandations ont été formulées :

Investissements dans l'éducation et la formation des femmes :

Il est essentiel d'investir dans l'éducation et la formation des femmes afin de leur donner davantage de chances de participer activement au marché du travail et de bénéficier de salaires plus élevés. Les femmes ayant un niveau d'éducation élevé ont plus de possibilités d'accéder à des emplois qualifiés et de progresser dans leur carrière, contribuant ainsi à réduire les inégalités de genre.

Mesures pour combattre les stéréotypes sexistes :

Les stéréotypes sexistes peuvent influencer négativement les choix professionnels des femmes et restreindre les opportunités qui leur sont offertes. Il est donc crucial de mettre en place des mesures visant à combattre ces stéréotypes. Cela peut inclure des programmes d'éducation et de sensibilisation axés sur l'égalité des genres, qui remettent en question les stéréotypes et encouragent l'autonomisation des femmes.

Aménagements du temps de travail :

Les femmes sont souvent confrontées à des responsabilités familiales plus lourdes que les hommes, ce qui peut entraver leur capacité à travailler à temps plein ou à progresser dans leur carrière. Les aménagements du temps de travail, tels que le travail à temps partiel, le télétravail et les congés parentaux, peuvent aider les femmes à concilier vie professionnelle et vie privée. Ces mesures favorisent une plus grande égalité en permettant aux femmes de trouver un équilibre entre leurs responsabilités professionnelles et familiales.

Lois contre la discrimination salariale :

La discrimination salariale constitue une forme de discrimination qui a un impact significatif sur les revenus des femmes. Il est essentiel d'adopter des lois et des politiques qui interdisent la discrimination salariale et promeuvent la transparence des rémunérations. Cela contribue à protéger les droits des femmes en matière de rémunération et à réduire les inégalités de genre sur le plan économique.

En plus de ces recommandations générales, il est important d'adapter les politiques publiques aux besoins spécifiques des femmes dans chaque pays. Cela peut inclure des mesures telles que l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation dans les pays où il est limité, la promotion de l'éducation et de la sensibilisation dans les pays où persistent les stéréotypes sexistes, et la mise en place de politiques de soutien à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée dans les pays où les femmes sont confrontées à d'importantes responsabilités familiales.

Les politiques publiques visant à promouvoir l'égalité des chances pour les femmes sont essentielles pour créer une société plus équitable. En investissant dans l'éducation et la formation des femmes, en combattant les stéréotypes sexistes, en facilitant la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, et en luttant contre la discrimination salariale, nous pouvons contribuer à réduire les inégalités de genre et offrir aux femmes les mêmes opportunités qu'aux hommes.

1.2. Inflation

L'inflation mondiale a atteint des niveaux historiques, inégalés depuis de nombreuses décennies. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'inflation globale devrait ralentir progressivement, passant de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, puis à 5,8 % en 2024. Cependant, l'inflation sous-jacente, qui exclut les composantes de l'alimentation et de l'énergie, devrait rester solidement ancrée dans de nombreux pays.

Les anticipations d'inflation future jouent un rôle crucial dans l'évolution de l'inflation réelle. Elles influencent les décisions de consommation et d'investissement, qui à leur tour peuvent avoir un impact sur les prix et les

salaires actuels. Il est donc important que les individus se basent sur des informations précises pour former leurs anticipations d'inflation.

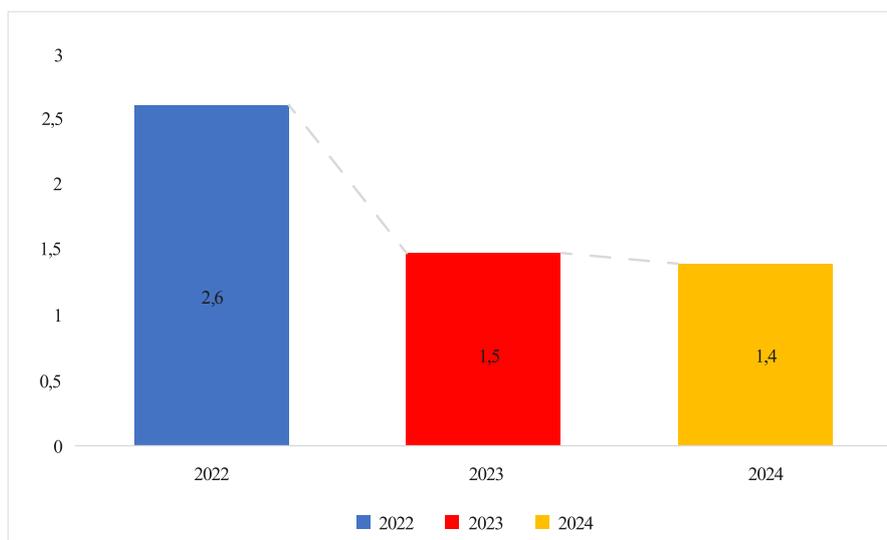
La hausse des prix a renforcé les craintes d'une inflation durablement élevée. Dans ce contexte, il est impératif de favoriser la formation prospective des anticipations d'inflation. Pour ce faire, les banques centrales doivent renforcer leur indépendance, améliorer la transparence de leur politique monétaire, renforcer leur crédibilité et adopter une communication plus performante.

Ces mesures contribueront à accroître la compréhension des acteurs économiques et leur capacité à anticiper l'évolution future de l'inflation. Cela favorisera la stabilité économique et financière.





Figure 2 » PRÉVISION DU TAUX D'INFLATION MONDIALE.



Source : Fonds Monétaire International

L'inflation mondiale a connu une tendance à la hausse en 2022, atteignant un niveau record de 8,7 % en moyenne. Cependant, la Figure 2 indique un ralentissement de cette tendance à partir de 2023, avec une inflation attendue à 6,9 % en moyenne.

Ce ralentissement est bienvenu, mais il est important de noter que l'inflation demeure supérieure aux objectifs fixés par les banques centrales. En effet, la plupart des banques centrales visent une inflation de 2 % ou moins.

Ce dépassement des objectifs de l'inflation a des conséquences négatives sur l'économie. En effet, il peut entraîner une baisse du pouvoir d'achat des

ménages, une augmentation des coûts de production pour les entreprises, et une déstabilisation des marchés financiers.

Pour maîtriser l'inflation et maintenir la stabilité du niveau général des prix, les banques centrales doivent poursuivre les efforts qu'elles ont engagés. Ces efforts comprennent notamment le resserrement de la politique monétaire, c'est-à-dire l'augmentation des taux d'intérêt.

Les gouvernements peuvent également jouer un rôle dans la maîtrise de l'inflation, notamment en s'assurant que les marchés de l'énergie et des produits alimentaires fonctionnent de manière efficace.



1.3. Commerce international

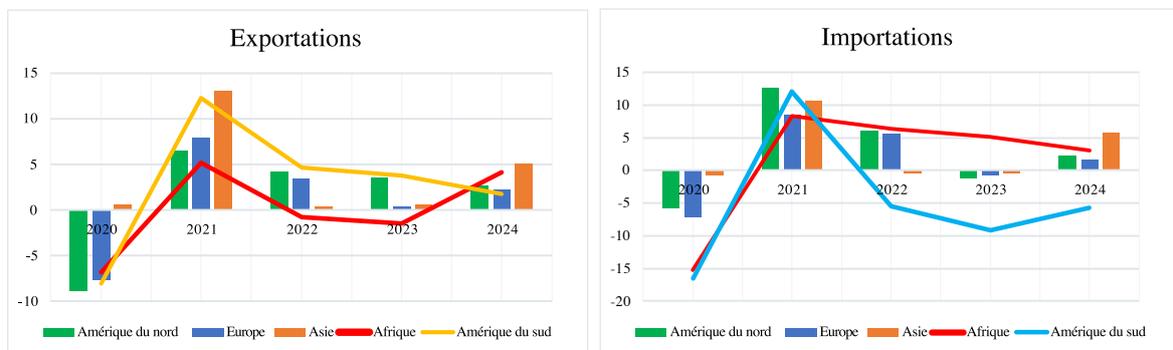
Malgré une stabilité relative au deuxième trimestre de 2023, le commerce mondial des marchandises continue de faire face à des défis majeurs. En effet, la hausse de seulement 0,2 % par rapport au trimestre (juillet-août-septembre) précédent indique une croissance modeste, et la baisse de 0,5 % en glissement annuel souligne les difficultés persistantes.

Cependant, le quatrième trimestre de l'année 2023 devrait connaître une croissance du commerce plus solide en glissement annuel, selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cela s'explique par plusieurs facteurs, notamment la base de

comparaison plus faible en raison de la diminution du volume des échanges enregistrée pendant la même période de l'année précédente. De plus, les prix élevés de l'énergie, la hausse des taux d'intérêt appliquée par les banques centrales pour contrer l'inflation élevée et les perturbations causées par la pandémie ont nui à la croissance économique dans les principales économies, ce qui a entraîné une augmentation des échanges au cours de cette période.

Face à cet état des choses, il est important de veiller attentivement aux risques géopolitiques actuels à l'échelle internationale afin de prévenir leur impact sur le commerce mondial à moyen terme.

Figure 3 » CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source : OMC

La Figure 3 révèle une croissance modeste de la demande d'importations mondiales au cours du deuxième trimestre de 2023. Cette croissance est freinée par l'incertitude économique persistante, qui a un impact négatif sur la confiance des entreprises et des consommateurs.

En Europe, l'inflation énergétique élevée continue de peser sur le pouvoir d'achat des ménages et les coûts de production. En Amérique du Nord, la politique monétaire restrictive de la Réserve fédérale américaine (Fed) freine les dépenses dans les secteurs de l'immobilier, de l'investissement et de l'automobile.

En Asie, la Chine fait face à des difficultés persistantes, notamment dans le secteur immobilier, tandis qu'elle tente de stimuler son économie. Enfin, en Afrique et en Amérique latine, la hausse des coûts alimentaires menace la sécurité alimentaire et aggrave le niveau d'endettement.

Dans ce contexte, il est essentiel de mettre en place des mesures visant à améliorer les infrastructures commerciales et à renforcer la coopération internationale. Ces mesures contribueraient à créer un environnement plus favorable à la reprise du commerce international.

1.4 Marché financier

Au cours du mois de novembre 2023, les marchés financiers ont connu une tendance générale à la hausse, marquant un revirement par rapport au mois précédent. Les principaux indices boursiers, tels que le Dow Jones Industrial Average (DJIA) et le S&P 500, ont clôturé le mois à des niveaux respectifs de 34 947 points et 4 514 points. Cette dynamique positive s'est également reflétée sur les marchés financiers européens.

Sur le marché boursier de Paris, l'indice CAC 40 a enregistré une légère augmentation, passant de 6 885 points à 7 209 points à la fin du mois de novembre 2023. En Allemagne, l'indice DAX 40 a également

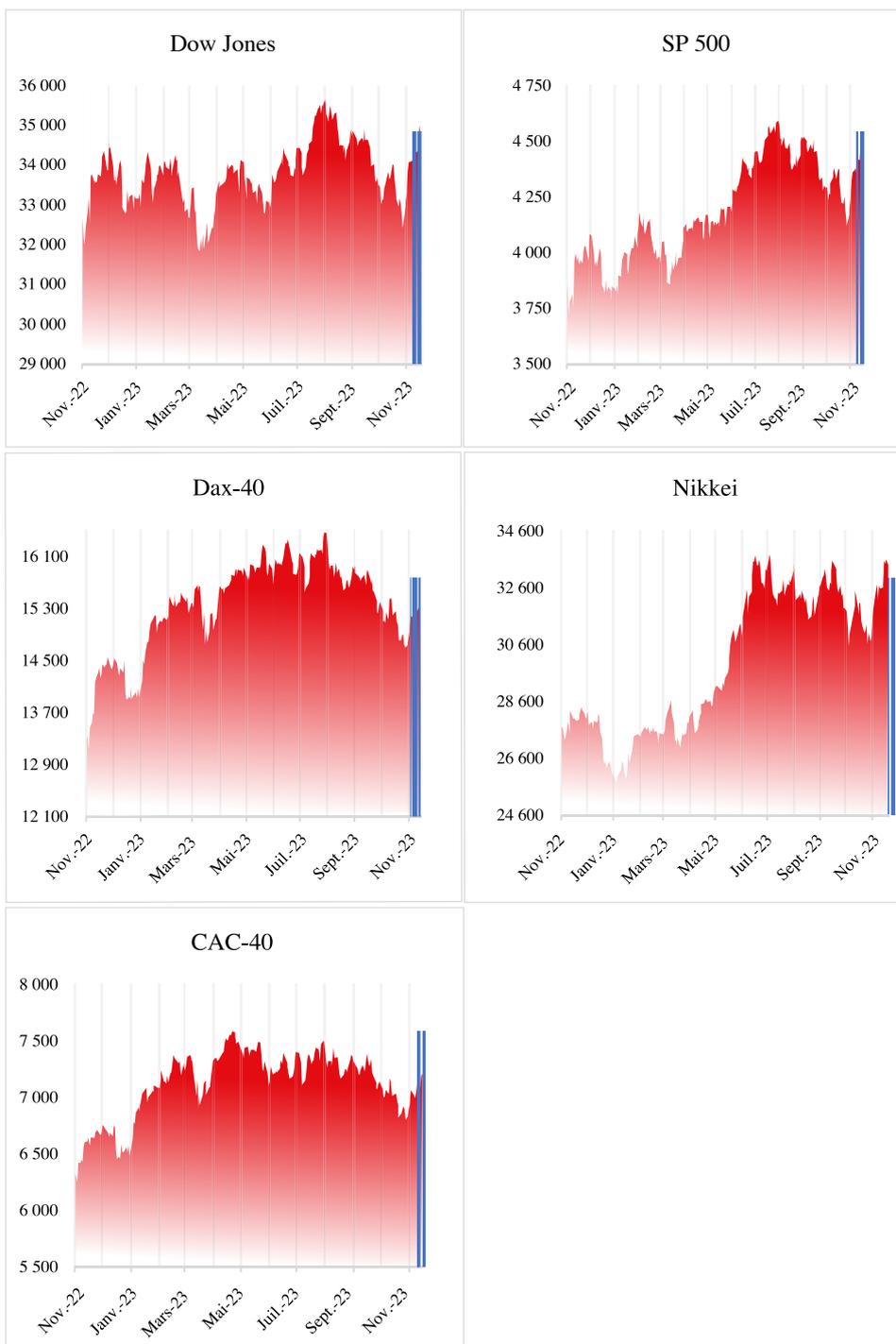
connu une légère hausse, atteignant 15 614 points à la clôture du mois. De même, la Bourse de Tokyo a enregistré une légère progression, passant de 30 858 points en octobre 2023 à 33 388 points à la fin du mois de novembre 2023.

Ces gains d'indices boursiers peuvent largement être attribués à l'assouplissement de la politique monétaire menée par la Réserve fédérale (Fed) dans le but de stimuler l'économie et favoriser la reprise économique. Cette politique accommodante a entraîné une dépréciation du dollar américain, ce qui a suscité une demande accrue d'actifs boursiers et a entraîné une augmentation de leur valeur.





Figure 4 » EVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.



1.5. Marché des changes

Au cours du mois de novembre 2023, les indices boursiers majeurs ont enregistré une hausse généralisée, entraînant comme corollaire une dévalorisation substantielle du dollar américain par rapport à l'euro et au yuan. À la clôture mensuelle, l'euro s'est apprécié à 1,0939 USD/EUR, tandis que la livre sterling a atteint environ 1,25 USD/GBP.

Cette dépréciation du dollar peut être attribuée principalement à deux facteurs externes majeurs :

- La dégradation de la situation budgétaire de l'économie américaine, se traduisant par une notation négative de Moody's Corporation

passant de « stable » à « négative ». Cette notation laisse entrevoir des perspectives négatives de la santé économique des États-Unis.

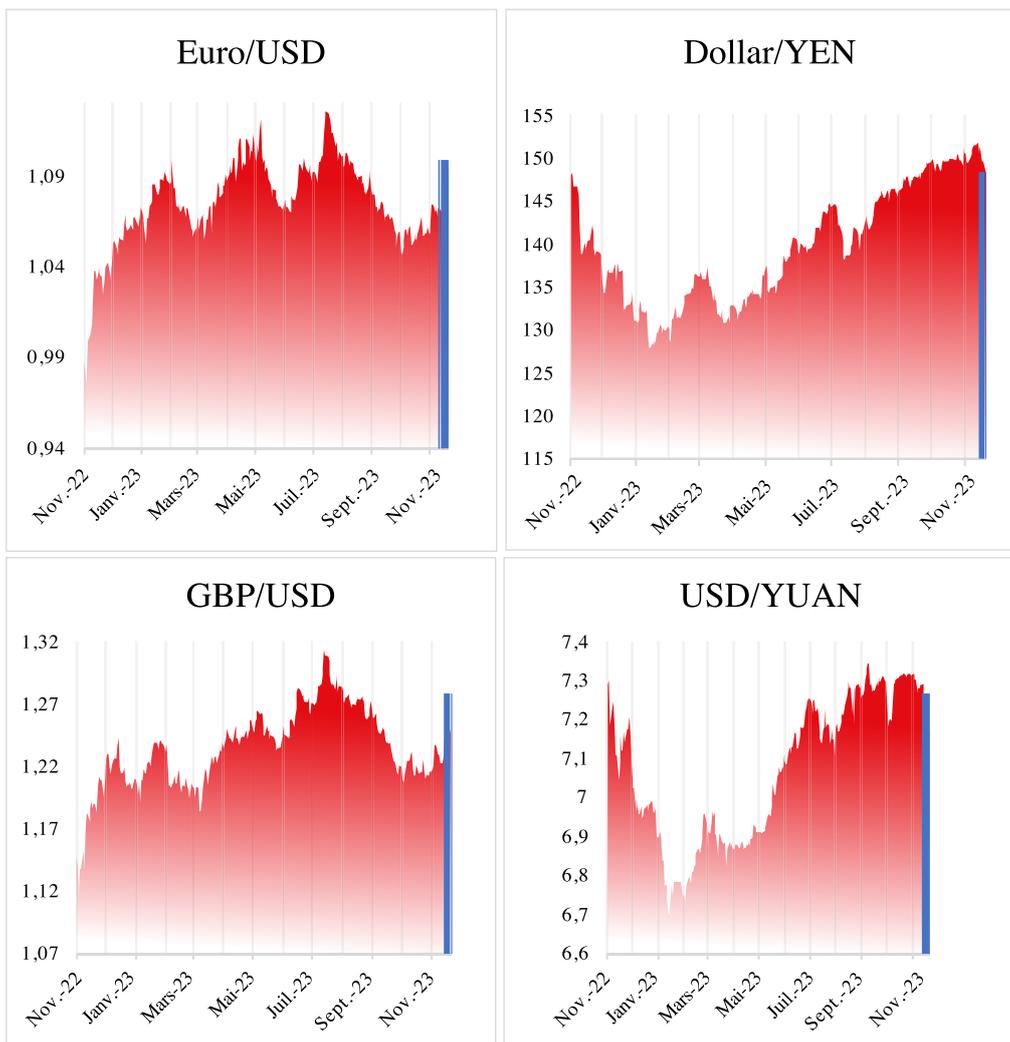
- La poursuite de la politique monétaire accommodante des banques centrales, visant à stimuler l'économie et relancer la croissance économique.

Le yen japonais a également connu une tendance haussière au cours de cette période, indiquant sa légère appréciation par rapport au dollar américain. De même, la devise chinoise, le yuan, a conforté sa position face au billet vert.





Figure 5 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source: Macrotrends.



1.6. Marché des produits stratégiques

• Or

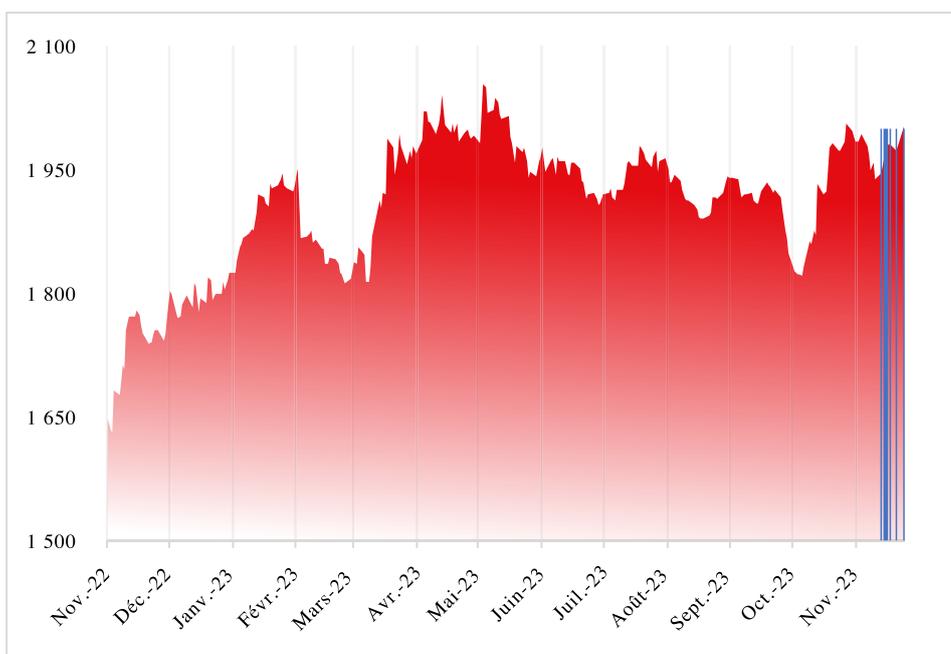
Les prix de l'or ont poursuivi leur hausse en novembre 2023, clôturant à 2 001 dollars l'once, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à octobre 2023.

Cette hausse est principalement attribuable à la dépréciation du dollar américain sur le marché des changes. En effet, l'affaiblissement du dollar américain rend l'or plus attractif pour les investisseurs, qui le considèrent comme une valeur refuge. L'or est en effet un actif sûr, qui protège contre les fluctuations monétaires et les incertitudes économiques.

Cependant, l'évolution des cours de l'or reste soumise à d'autres facteurs, notamment les mesures de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Les décisions de la Fed concernant les taux d'intérêt, l'assouplissement quantitatif et d'autres outils de politique monétaire peuvent influencer la demande d'or et, par conséquent, son prix sur les marchés.

Il convient également de souligner que cette augmentation des cours de l'or est plus représentative d'une tendance à court terme. À plus long terme, le prix de l'or peut être influencé par divers facteurs, notamment l'inflation, les taux d'intérêt et les risques géopolitiques. Ces éléments peuvent avoir un impact sur la confiance des investisseurs dans l'or en tant que valeur refuge et donc sur son prix.

Figure 6 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



Source: Macrotrends.



• Cuivre

Les prix du cuivre ont poursuivi leur tendance haussière en novembre 2023, clôturant à 60,952 dollars la livre, soit une augmentation spectaculaire de 1 423,8 % par rapport à octobre 2023.

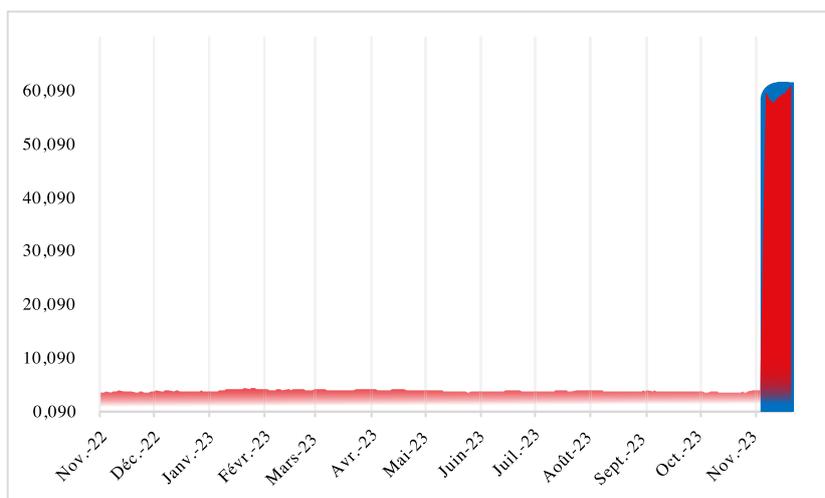
Cette hausse significative peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment :

- Les signaux encourageants de reprise de l'activité économique mondiale, malgré les multiples chocs auxquels elle a été confrontée. Les prix du cuivre sont largement reconnus comme un indicateur fiable de la santé économique mondiale.
- La forte demande de cuivre de la part des industries manufacturières et de la construction, qui sont en plein essor.
- Les perturbations de l'offre de cuivre, notamment les tensions géopolitiques en Amérique latine, principal producteur mondial de cuivre.

Il est essentiel de souligner l'importance d'une surveillance étroite des évolutions économiques, géopolitiques et monétaires afin d'évaluer les perspectives futures du marché du cuivre. Les fluctuations des prix du cuivre peuvent avoir des répercussions considérables sur les entreprises, les pays producteurs et les investisseurs.

Les acteurs du marché doivent donc prendre en compte ces facteurs et analyser attentivement les tendances économiques mondiales, les décisions politiques et les développements monétaires pour prendre des décisions éclairées en matière d'investissement et de gestion des risques liés au cuivre. Une compréhension approfondie du contexte économique global est nécessaire pour anticiper les mouvements futurs des prix du cuivre et en tirer parti de manière stratégique.

Figure 7 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU CUIVRE (EN USD PAR LIVRE)



Source : Macrotrends.



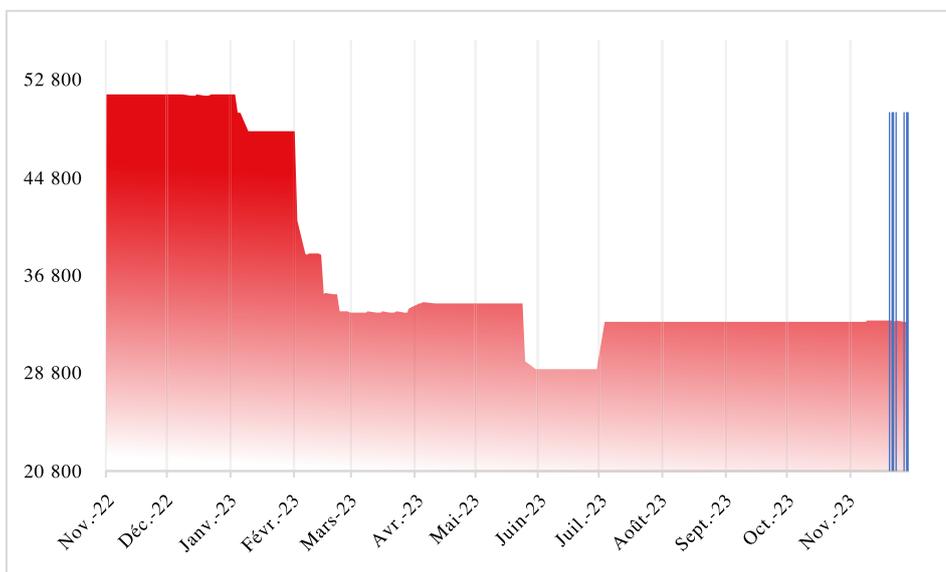
• Cobalt

Au mois de novembre 2023, les prix du cobalt ont connu une légère tendance à la hausse. À la clôture de ce mois, le prix du métal bleu-vert s'est établi à 32 990 dollars par tonne, enregistrant ainsi une augmentation minimale de 0,01 % par rapport à la fin d'octobre 2023, où il était également de 32 990 dollars par tonne. Cette augmentation peut être attribuée à la forte demande mondiale de cobalt, un métal essentiel dans la fabrication des batteries lithium-ion utilisées dans les véhicules électriques, les smartphones et les ordinateurs portables. On prévoit que la demande

mondiale de cobalt continuera d'augmenter dans les années à venir, en raison de la croissance du marché des véhicules électriques.

Cependant, il est important de souligner que l'industrie du cobalt est en constante évolution et que les facteurs influençant les prix peuvent varier avec le temps. Il est donc essentiel de suivre de près les développements économiques, politiques et technologiques pour comprendre l'évolution du marché du cobalt.

Figure 8 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU COBALT (EN USD PAR TONNE)



Source : Boursorama



• Pétrole

En novembre 2023, les prix du pétrole brut ont poursuivi leur tendance à la baisse, tant sur le marché américain (WTI) que sur le marché européen (Brent), se fixant respectivement à 75,57 dollars le baril pour le WTI et à 84,09 dollars le baril pour le Brent à la clôture du mois, contre 81,02 dollars pour le WTI et 86,82 dollars pour le Brent un mois plus tôt.

Cette diminution des prix du pétrole peut être attribuée à plusieurs facteurs clés :

- La production record de pétrole aux États-Unis, qui a exercé une pression à la baisse sur les prix.
- Les perspectives de demande préoccupantes, notamment en raison de la reprise économique mondiale incertaine et de la hausse de l'inflation.
- L'accumulation de pétrole brut aux États-Unis, qui a également exercé une influence négative sur les prix.

L'orientation à long terme du marché pétrolier sera largement déterminée par les décisions prises lors de la prochaine réunion des pays membres de l'OPEP+ concernant leur politique de limitation de la production de pétrole. Les choix stratégiques de l'OPEP+ auront un impact significatif sur l'offre mondiale de pétrole et, par conséquent, sur les prix.

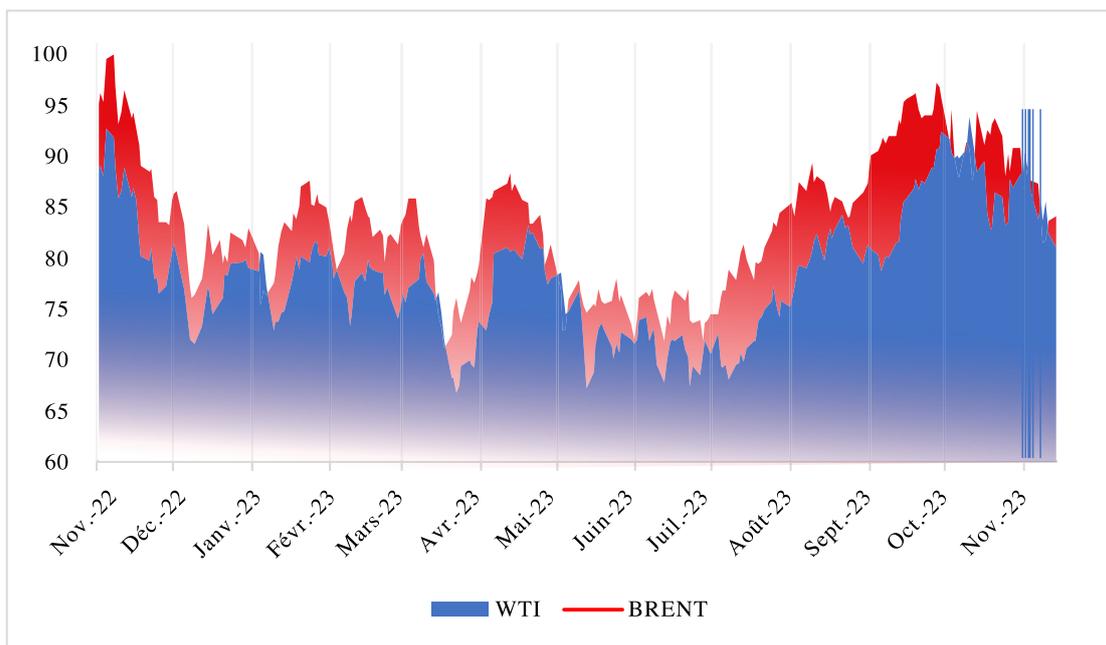
Le marché pétrolier fait également face à des incertitudes géopolitiques et économiques mondiales, qui peuvent également entraîner des fluctuations majeures des prix. Les développements politiques, les tensions régionales ou les crises économiques peuvent avoir un impact considérable sur l'offre et la demande de pétrole, et par conséquent, sur les prix.

Les acteurs du marché, y compris les investisseurs et les opérateurs, doivent donc surveiller de près les décisions de l'OPEP+ et les développements géopolitiques et économiques pour anticiper les fluctuations des prix de pétrole et prendre des décisions éclairées.





Figure 9 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



Source: Macrotrends.



2. Contexte national

2.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de novembre 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la matérialisation du projet d'exploitation du Poste frontalier unique entre la RDC et la Zambie ; (ii) inquiétudes des services d'assiette de la DGRAD concernant le logiciel Logirad ; (iii) la reprise des vols de la compagnie nationale Congo Airways avec l'acquisition de deux avions.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

1. Matérialisation du projet d'exploitation du Poste frontalier unique entre la RDC et la Zambie

Les gouvernements de la République démocratique du Congo et de la Zambie ont récemment conclu un accord bilatéral le 17 novembre 2023 à Lusaka, en Zambie. Cet accord vise à mettre en œuvre et exploiter le poste frontalier unique de Chalwe-Kabila, développé par GED Africa Ltd, dans le cadre du projet de route à péage de Kasomeno-Mwenda. L'annonce a été faite par le gouvernement congolais le dimanche 19 novembre 2023.

Selon les autorités de Kinshasa, les discussions bilatérales ont débuté en début d'année et la signature de cet accord le 17 novembre témoigne de la volonté des deux administrations d'apprendre mutuellement et de partager leur expertise afin d'accélérer le projet KMTR.

Il convient de souligner que cet accord marque la mise en place du premier poste frontalier unique (OSBP) entre la Zambie et la République démocratique du Congo. Cette initiative positionne la région sur la voie de la croissance économique en améliorant les infrastructures et en rationalisant la facilitation des échanges, comme l'a souligné le gouvernement congolais.

Les principaux éléments du projet comprennent la modernisation, la construction et l'expansion de 184 km d'autoroute, la construction d'un pont à haubans de 345 mètres à la frontière, au niveau de la rivière Luapula, ainsi que la construction d'un poste frontalier à guichet unique avec entrepôts et parkings. De plus, un système de péage et les infrastructures associées seront mis en place, ainsi qu'une infrastructure sociale visant à favoriser le développement des communautés.

Cette initiative d'intégration régionale et de développement des infrastructures routières s'inscrit dans une perspective économique plus large, visant à renforcer les échanges commerciaux, faciliter le transport des marchandises et promouvoir la croissance économique dans la région. L'accord bilatéral entre la République démocratique du Congo et la Zambie constitue donc une étape importante dans la réalisation de ces objectifs.

2. Inquiétudes des services d'assiette de la DGRAD concernant le logiciel Logirad

Le Logirad, le logiciel des recettes non fiscales gérées par la DGRAD (Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et des participations), a rencontré des problèmes d'implémentation dans divers ministères et services en République démocratique du Congo (RDC). Au moins dix actes générateurs des recettes des mines n'ont pas été paramétrés dans le Logirad jusqu'en juin 2023. De même, le ministère des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC) a signalé des contre-performances dans le secteur des télécoms en raison du Logirad.

Les problèmes identifiés comprennent la non-implémentation de certains actes générateurs des recettes, l'instabilité de la connexion internet qui affecte l'efficacité du logiciel, la non-activation de l'acte relatif à la taxe sur l'autorisation d'exploitation de messagerie financière ou de transfert des fonds, l'intégration



aléatoire des chaînes de télévision et des radios dans le Logirad. Les ministères des Affaires foncières et des Ressources hydrauliques et électricités ont également signalé des problèmes similaires. Les services d'assiette qui ont été sélectionnés comme cobayes pour tester le logiciel ont déploré son inefficacité, malgré les éloges du ministre des Finances, Nicolas Kazadi.

Le Logirad a été officiellement annoncé le 22 septembre 2022 et relève d'un décret, d'un arrêté et d'une circulaire ministérielle qui encadrent son utilisation obligatoire. Les agents taxateurs, ordonnateurs, receveurs, contrôleurs, comptables, huissiers du Trésor, inspecteurs et leurs supérieurs hiérarchiques ont été contraints d'utiliser la plateforme Logirad à partir du 1er janvier 2023. Les ministères des Mines, des Hydrocarbures, des PT-NTIC, des Affaires foncières, de l'Environnement et développement durable, ainsi que la Direction générale de Migration ont été concernés par l'utilisation du Logirad dans certaines provinces de la RDC.

Le ministre des Finances a souligné que seules les données tirées de la base de données de Logirad constitueront la référence pour la production des statistiques des recettes non fiscales et l'évaluation des performances de la DGRAD et des services d'assiette. Les primes et la rétrocession seront calculées en fonction de ces statistiques. Des sanctions disciplinaires et administratives ont été menacées à l'encontre des intervenants qui ne se conformeraient pas volontairement à l'utilisation de la plateforme Logirad ou qui saboteraient son fonctionnement, conformément aux textes réglementaires en vigueur.

3. Reprise des vols de la compagnie nationale Congo Airways avec l'acquisition de deux avions

La compagnie nationale Congo Airways a annoncé la reprise de ses vols après une suspension de plus de deux mois due à la nécessité d'effectuer des travaux de maintenance sur deux avions de sa flotte. Cette situation a entraîné la recherche d'une solution provisoire.

Pour remédier à la situation, Congo Airways a estimé qu'un montant total de 28 millions de dollars était nécessaire pour réparer les moteurs des deux avions, qui ont atteint la fin de leur cycle de vie. De plus, la direction générale prévoit d'acquérir un avion d'occasion d'une valeur de 5 millions de dollars pour remplacer le troisième appareil, ce qui porte le total à 33 millions de dollars.

En attendant que le gouvernement débloque ces fonds, la compagnie aérienne a loué deux avions. Parmi ceux-ci, le deuxième est un Boeing 737-800, qui a été réceptionné le mardi 21 novembre 2023 à l'aéroport international de N'djili par le directeur général de Congo Airways, José Dubier Lueya.

Ces développements mettent en évidence la problématique d'enclavement du pays et la nécessité pour Congo Airways de renforcer sa flotte afin d'assurer la continuité de ses opérations. Les investissements importants requis pour la réparation des avions existants et l'acquisition d'un nouvel avion soulignent l'importance pour le gouvernement de fournir un soutien financier adéquat et de mettre en place une gouvernance solide pour garantir la crédibilité de l'entreprise et assurer sa croissance à long terme.

Il est crucial que le gouvernement mette en œuvre des réformes profondes et pertinentes dans le secteur du transport aérien afin d'assurer la pérennité des principaux acteurs de ce domaine en République démocratique du Congo. Cela implique la création d'un environnement favorable à l'investissement, la modernisation des infrastructures aéroportuaires, la mise en place de réglementations claires et efficaces (y compris en matière de tarification), ainsi que le renforcement des capacités et de la formation du personnel. Un secteur du transport aérien solide et compétitif est essentiel pour faciliter les échanges commerciaux, stimuler le tourisme et contribuer au développement économique global du pays.



2.2. Activité économique

En novembre 2023, l'activité économique a été marqué par les faits ci-après :

- **Les inquiétudes de Global Witness sur les questions de gouvernance, de l'environnement et de corruption dans certains pays dont la RDC**

Selon Global Witness, les efforts déployés pour répondre à l'urgence climatique mondiale entraînent une demande croissante de batteries pour les technologies des énergies renouvelables, ce qui présente d'énormes opportunités économiques pour le continent africain. Cependant, les récentes controverses entourant l'exploitation du lithium au Zimbabwe, en Namibie et en République démocratique du Congo soulèvent d'importantes préoccupations en matière de gouvernance, d'environnement et de corruption.

Les enquêtes menées au Zimbabwe, en Namibie et en RDC ont révélé des conditions de travail dangereuses, le travail des enfants, les expulsions forcées et ont mis en lumière la corruption dans les mines de lithium, ce qui

risque d'aggraver les défis sociaux et environnementaux majeurs dans ces pays. Les implications politiques et les liens avec des personnalités controversées renforcent l'urgence de réglementer et de surveiller de près l'industrie minière du lithium.

En Namibie, les accusations de corruption, les violations des réglementations environnementales et l'exportation de minerai de lithium non transformé soulignent la nécessité d'une évaluation rigoureuse de l'impact environnemental et d'une gouvernance plus transparente. Quant au projet Manono en RDC, les conflits de propriété, les allégations de corruption et les retards dans la production de lithium mettent en évidence les défis persistants qui entravent le développement économique et social.

Il est impératif que les gouvernements des pays africains concernés, ainsi que les acteurs internationaux, mettent en place des réglementations strictes pour garantir un développement durable de l'industrie du lithium en Afrique. Une surveillance renforcée, une collaboration transparente entre les parties prenantes et des mesures proactives contre la corruption et l'exploitation sont essentielles pour veiller à ce que l'exploitation du



lithium profite aux communautés locales et contribue au développement économique, tout en préservant l'environnement.

- **Sollicitation par la FEC d'une suspension de toutes les missions de contrôle fiscal et non fiscal**

La Fédération des entreprises du Congo (FEC) a sollicité auprès du gouvernement la suspension de toutes les missions de contrôle fiscal et non fiscal. La FEC a recensé plus de 30 administrations ayant signé des ordres de mission pour effectuer des contrôles fiscaux au niveau national et provincial, ce qui perturbe le fonctionnement quotidien des entreprises. Traditionnellement, le gouvernement congolais suspend ces missions de contrôle à la fin de l'année pour permettre aux entreprises de se préparer aux fêtes de fin d'année. Cependant, cette année, la FEC a demandé au Premier Ministre de suspendre toutes les missions de contrôle pour une période de 3 mois sur l'ensemble du territoire national en raison du contexte politique lié aux élections.

La FEC demande cette suspension des missions de contrôle fiscal, non fiscal, parafiscal et économique en raison des perturbations causées par ces contrôles sur les entreprises, qui doivent mobiliser des ressources supplémentaires et réorganiser leur logistique pour accueillir les missionnaires. La FEC estime que cette mesure de suspension est nécessaire pour apaiser la situation politique en cette période électorale.

- **Election d'un nouveau Président à la FEC**

Le 27 novembre 2023, Robert Malumba, homme d'affaires congolais, a été élu nouveau président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) pour un mandat de quatre ans. Il succède à Albert Yuma Mulimbi, qui a occupé ce poste pendant près de 15 ans.

Robert Malumba est un homme d'affaires expérimenté avec une longue carrière dans le secteur privé. Il est le fondateur et président du groupe Malumba, une entreprise spécialisée dans la distribution de produits alimentaires et non alimentaires. Il est également président de la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et des services de Kinshasa (CCIM).

Dans son discours d'investiture, Robert Malumba a déclaré qu'il se concentrerait sur la promotion du secteur privé et la création d'emplois en République démocratique du Congo. Il a également promis de travailler à améliorer le climat des affaires dans le pays.

L'élection de Robert Malumba est perçue comme un signe de changement pour la FEC. Il est le premier président de la fédération à ne pas être issu du secteur minier. Il est également le plus jeune président de la FEC depuis son indépendance en 1960.

Les principales priorités de Robert Malumba à la tête de la FEC sont les suivantes :

- Promouvoir le secteur privé et la création d'emplois
- Améliorer le climat des affaires en République démocratique du Congo
- Renforcer la coopération entre les entreprises congolaises et étrangères

Robert Malumba a également déclaré qu'il travaillerait à la mise en place d'un dialogue entre le secteur privé et le gouvernement afin de trouver des solutions aux défis auxquels est confrontée l'économie congolaise.

2.3. Dynamique des prix

Durant le mois de novembre 2023, les prix ont globalement évolué à la hausse comparativement à octobre 2023. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le rythme d'évolution de prix s'est accéléré en novembre 2023.

Pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il s'est situé à 1,10% à la quatrième semaine du mois de novembre 2023, soit une hausse de 336,60% comparée à celui enregistré à la clôture d'octobre 2023 où ce taux s'était fixé à 0,25%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il s'est fixé à 21,24% à la quatrième semaine de novembre 2023 contre 18,97% réalisé un mois plus tôt, soit une variation négative de 11,98%.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, elle s'est située à 22,96% à la quatrième semaine de novembre 2023 contre 21,66% un mois plus tôt, soit une hausse de 5,99%. A ce rythme, il est attendu un niveau d'inflation de 23,75% en fin d'année 2023 contre 13,13% réalisé une année plus tôt (2022).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'inflation en novembre 2023.

Tableau 1 : Évolution de l'inflation (novembre 2023)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,33	19,36	21,83	23,27
Semaine 2	3,31	19,74	21,93	23,14
Semaine 3	0,16	19,92	21,58	22,80
Semaine 4	1,10	21,24	22,96	23,75

Source : BCC, novembre 2023.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer l'accélération des prix observée entre octobre et novembre 2023. Il pourrait s'agir de :

- La hausse des prix des matières premières. La RDC est un pays importateur net de matières premières, notamment de produits alimentaires, de carburants et de produits manufacturés. La hausse des prix de ces matières premières a entraîné une hausse des coûts d'importation, ce qui a contribué à l'inflation.
- La dépréciation du franc congolais. Le franc congolais a perdu près de 10% de sa valeur par rapport au dollar américain entre octobre et novembre 2023. Cette dépréciation a rendu les

importations plus coûteuses, ce qui a également contribué à l'inflation.

- La hausse de la demande. La reprise économique en cours en RDC a entraîné une hausse de la demande de biens et services, ce qui pourrait également contribuer à l'inflation.

En particulier, la hausse des prix des produits alimentaires a été particulièrement marquée. En novembre 2023, l'indice des prix à la consommation (IPC) des produits alimentaires a augmenté de près de 15 % par rapport à octobre 2023. Cette hausse est due à la hausse des prix des céréales, des huiles végétales et des viandes.

2.4. Taux de change et réserves de change

Au cours de novembre 2023, le taux de change s'est déprécié sur le marché interbancaire où il s'est établi à 2 641,63 à la quatrième semaine du mois contre 2 598,45 en fin octobre 2023, soit une dépréciation de 1,66%.

Sur le marché parallèle, le taux de change s'est situé à 2 677,92 à la quatrième semaine de novembre 2023 contre 2 591,25 un mois plus tôt, soit une dépréciation de 3,34%.

Tableau 2 : Évolution du taux de change

	Clôture octobre 2023	S1	S2	S3	S4	Variation octobre 2023 – novembre 2023
Marché interbancaire	2 598,45	2 544,90	2 574,66	-	2 641,63	1,66%
Marché parallèle	2 591,25	2 608,33	2 622,92	-	2 677,92	3,34%

Source : BCC

S'agissant des réserves de change, elles ont légèrement augmenté comparativement à octobre 2023. En effet, les réserves de change se sont situées à 4,69 milliards d'USD en novembre 2023, soit une hausse de 2,05% comparativement au mois précédent où elles s'étaient

situées à 4,60 milliards d'USD. Rapporté en nombre de mois d'importations, la couverture des importations par les réserves de changes est passée de 2,48 mois à 2,53 mois entre fin octobre 2023 et la quatrième semaine de novembre 2023, soit une baisse de 2,02%.

Tableau 3 : Évolution des réserves de change

	octobre 2023	S1	S2	S3	S4	Variation octobre 2023 – novembre 2023
En milliards de USD	4,60	4,63	4,66	-	4,69	2,05%
En mois d'importations	2,48	2,50	2,52	-	2,53	2,02%

Source : BCC

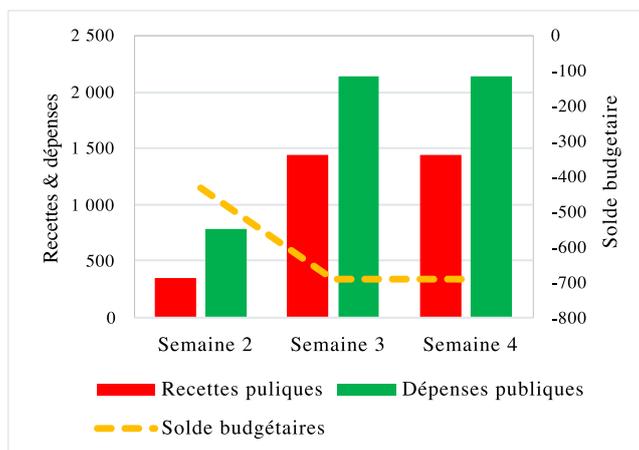


2.5 Finances publiques

Au cours de la quatrième semaine de novembre 2023, le compte des opérations s'est clôturé avec un déficit de 692 750 millions de CDF. Les recettes publiques ont totalisé 1 442 636 millions de CDF, tandis que les

dépenses ont été estimées à 2 135 386 millions de CDF. À ce jour, le solde cumulé demeure négatif, s'élevant à 2 541 616 millions de CDF.

Figure 10 » ÉVOLUTION DE RECETTES PUBLIQUES, DE DÉPENSES PUBLIQUES AU COURANT DU MOIS DE NOVEMBRE 2023 (EN MILLIONS DE CDF)

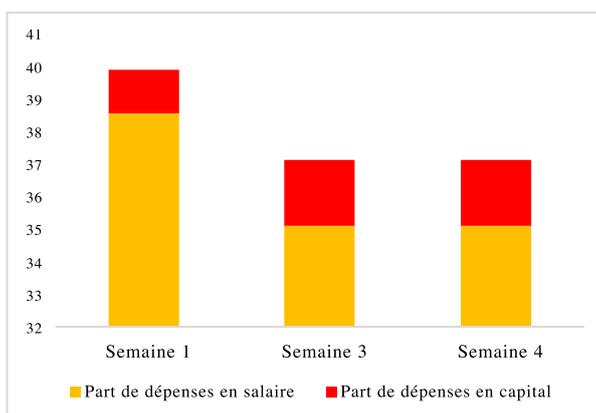


Source : Ministère des Finances, CTR.

En ce qui concerne les dépenses publiques du mois de novembre 2023, il est intéressant de noter qu'elles ont été supérieures à celles du mois d'octobre 2023, s'élevant à 2 135 386 millions de CDF contre 1 605 255 millions de CDF. Une part importante des ressources

de l'État est allouée aux frais de fonctionnement des institutions publiques, tandis que le reste est consacré à la rémunération des fonctionnaires de l'État ainsi qu'aux investissements en capital.

Figure 11 » ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE DÉPENSES PUBLIQUES (EN%)



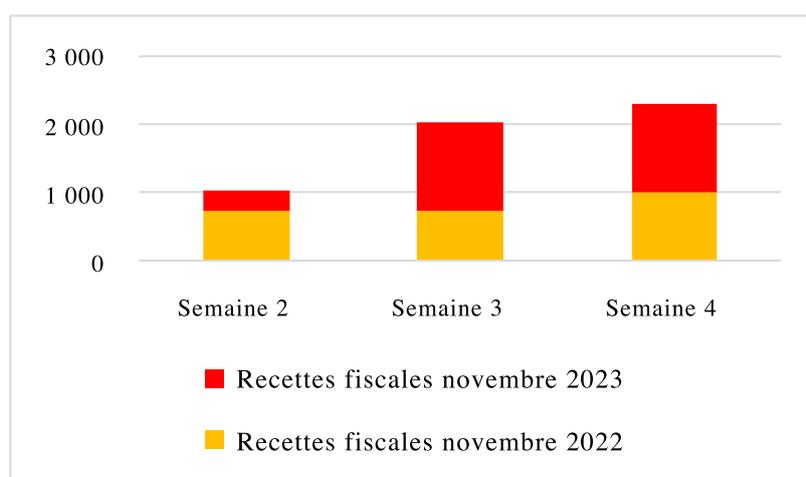
Source : Ministère des Finances, CTR.



À la quatrième semaine du mois de novembre 2023, il s'observe que la part des dépenses consacrées à la rémunération des fonctionnaires de l'État a représenté environ 35% du total des dépenses publiques. En revanche, la part des dépenses en capital s'est établie à environ 2%. La part des dépenses liées aux salaires et au fonctionnement des institutions constituent en soi le total de dépenses de ce mois et les dépenses en capital ont été très faibles.

Il est évident que les retards dans le paiement des salaires des fonctionnaires de l'État continuent et ont des conséquences significatives sur leurs projets personnels et leur situation financière. Cela peut entraîner des perturbations dans la gestion des budgets familiaux, des retards dans les paiements de factures et une diminution de la capacité d'épargne, ce qui peut affecter la stabilité financière des ménages concernés.

Figure 12 » ÉVOLUTION DE RECETTES FISCALES (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Ministère des Finances (CTR) et estimations de Congo Challenge.

En analysant les chiffres, il est notable que les recettes fiscales du mois de novembre 2023 ont augmenté significativement par rapport au mois de novembre de l'année précédente. En effet, en comparaison avec le mois de novembre 2022, où les recettes étaient de 1 006 762 millions de CDF et pour le mois de novembre 2023 indique une nette amélioration de recettes publiques. Cette comparaison met en évidence l'importance de poursuivre les efforts visant à stimuler les recettes publiques et à maîtriser les dépenses, afin de maintenir une stabilité économique durable.

Cependant, il est important de noter que ces chiffres soulèvent des préoccupations quant à l'atteinte de l'objectif fixé par le gouvernement pour le budget 2023 en termes de recettes à collecter. Les montants projetés pour les recettes fiscales pourraient ne pas être suffisants pour atteindre cet objectif dans les prochains jours.



2.6. Evolution de la situation politique

Le mois de novembre 2023 aura été marqué par plusieurs faits repris ci-dessous :

1. Le cadre de concertation entre la Ceni et les candidats présidents de la république.

La Ceni s'est engagée à réunir tous les candidats à la présidence de la République afin de créer un climat de paix et de confiance autour du processus électoral. Une démarche saluée par les parties prenantes à l'élection présidentielle prévue le 20 décembre 2023.

Dans son discours, ce lundi, à l'ouverture du cadre de concertation CENI - candidats à la présidence de la République, le président de la Commission nationale indépendante a fait un état des lieux du processus électoral en cours au pays, soulignant bien que son équipe dirigeante a été investie en retard. Denis Kadima a martelé sur le fait que la Centrale électorale a « montré sa bonne foi et se refuse d'être subjective ». Pour lui, cette institution d'appui à la démocratie met en œuvre des stratégies pour garantir la crédibilité, la transparence et l'inclusion du processus qui est fait par conviction.

Pour ceux qui doutent de la CENI et de l'organisation des élections, Denis Kadima, comme Jésus, a demandé à Dieu de les pardonner. « (...) et à côté de tous ces défis, il y a une catégorie de parties prenantes qui n'a cessé de discréditer la CENI. J'aimerais ici paraphraser le seigneur Jésus-Christ qui, sur sa croix, disait : Père, pardonne-les, car ils ne savent pas ce qu'ils font. Nous sommes aussi conscients qu'une majorité de nos compatriotes apprécient notre travail et reconnaissent le changement opéré dans la mise en œuvre des opérations électorales. D'ailleurs, la majorité des critiques ne viennent pas des électeurs », a-t-il souligné.

Denis Kadima a appelé les uns et les autres à sensibiliser leurs bases à une participation massive aux prochaines élections. « Je vous lance un vibrant appel à jouer pleinement votre rôle parce que la CENI compte jouer le sien. Elle est disposée à construire avec vous une relation de collaboration basée sur le respect mutuel pour la tenue des élections crédibles, transparentes, inclusives et apaisées », a-t-il exhorté. Il faut noter que parmi les candidats présents à cette activité, il y a notamment Martin Fayulu, Seth Kikuni, Dely Sessanga, Matata Ponyo, Adolphe Muzito et Félix Tshisekedi.

Prenant la parole lors de la concertation entre la Ceni et les candidats à la présidence de la République, l'opposant Martin Fayulu s'est déchaîné contre le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Denis Kadima. Il accuse le bureau Kadima de mener un processus « opaque » contre la volonté du peuple. « Je vais commencer par dire : Père pardonne monsieur Kadima et son équipe pour leur volonté de mener un processus électoral opaque. Père, merci d'avoir fait que leur crime ne soit pas parfait... ce n'est pas ça que nous avons demandé ! On vous a demandé une réunion entre les candidats à la présidence et la Ceni pour se convenir des règles du jeu et vous venez ici comme si vous amenez vos écoliers au zoo et leur dire voici les espèces d'animaux qui existent dans le monde. C'est quoi ça ! », a déclaré Martin Fayulu.

Il poursuit son propos en soulignant que : « certains des électeurs ne retrouvent pas leurs noms dans la machine pour le duplicata. Et à la cité, quand on ne retrouve pas le nom, on demande au requérant de remplir une nouvelle fiche. Donc ça devient un nouvel électeur ! Finalement, nous allons aux élections avec combien d'électeurs ? ».

Quant au candidat à la présidence de la République Matata Ponyo, celui-ci a redouté, ce lundi 13 novembre 2023, la tenue des élections « chaotiques » en décembre



2023 en RDC. Il s'est exprimé ainsi après avoir pris part au cadre de concertation entre la CENI et les candidats à la présidence de la République, à Kinshasa.

Pour étayer son argumentaire, Matata Ponyo a cité entre autres, ce qu'il qualifie de manque de crédibilité du processus électoral en cours : « La crédibilité de la CENI à veille des élections est au plus bas de l'échelle, tout simplement parce que la crédibilité ne s'achète pas. La loi électorale que la CENI utilise n'a pas été avalisée par l'opposition, la constitution du bureau de la CENI n'a pas été conforme aux exigences règlementaires et légales, le fichier électoral n'a pas été audité par une structure compétente internationale ainsi que les listes des électeurs ne sont pas publiées comme il le faut ».

Cet ancien Premier ministre a également indiqué que ces éléments font que la CENI est regardée avec méfiance par la population congolaise. Il a également révélé des cas de tracasseries contre les opposants : « Je viens du Kongo-central où le maire de la ville de Matadi refuse qu'on donne des salles au candidat. Il donne des instructions au secteur privé pour ne pas permettre aux candidats de parler ».

Matata Ponyo est d'avis que les conditions ne sont pas réunies pour battre campagne dans un mois, faute de compagnie d'aviation. Il a en outre jugé exorbitants les fonds alloués à l'organisation des élections de décembre 2023, soit 1,1 milliard de dollars américains.

Le Président de la République et candidat à sa propre succession, Félix Tshisekedi, a dénoncé ce lundi 13 novembre 2023, le monnayage de la livraison des duplicatas par certains agents de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Félix Tshisekedi a fait cette dénonciation au cours du cadre de concertation organisé par la CENI avec les candidats Présidents de la République.

À cette occasion, il a demandé au président de la centrale électorale d'éradiquer cette pratique, mais également de sanctionner tous ceux qui sont impliqués dans cette pratique. « Je vous prie, Monsieur le Président, de tout mettre en œuvre pour non seulement définitivement éradiquer ce genre de pratiques et trouver les responsables et de les sanctionner sévèrement », a-t-il plaidé.

Dans la foulée, Félix Tshisekedi a plaidé également pour que la centrale électorale prenne des dispositions à propos de l'ouverture à temps des bureaux de vote afin de permettre aux électeurs de voter à temps. Félix Tshisekedi ne s'inquiète pas des rumeurs de report des élections. « Nous, le Gouvernement, nous n'avons encore reçu aucune indication selon laquelle il n'y aurait pas d'élections. Tout porte à croire que cela va se passer le 20 », a expliqué le Président de la République.

Cependant, le président Félix Tshisekedi regrette que les violences dans la province du Nord-Kivu ne permettent actuellement pas d'y tenir les élections à cette date. « Je vous ai dit que pour Rutshuru, pour le Masisi, c'était mort pour les élections en ce moment. Je l'avale avec difficulté, mais je l'avale », a-t-il déploré.

La CENI n'a jamais annoncé le report des élections. Bien au contraire, son président a confirmé le délai du 20 décembre devant les candidats Président de la République.

2. Le dernier discours sur l'état de la nation par le Chef de l'Etat devant les deux chambres du parlement.

Le Chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a prononcé son discours sur l'état de la Nation, ce mardi 14 novembre 2023, devant les deux Chambres du Parlement réunies en Congrès.



Sur le volet judiciaire et pénitentiaire, Félix Tshisekedi a annoncé la construction de onze nouvelles prisons et l'amélioration des conditions carcérales des détenus, qui, selon lui, vivent dans des conditions inhumaines. Bien avant cela, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a brossé un tableau peu reluisant de l'appareil judiciaire de la RDC. Sur ce point, il a déclaré que "notre Constitution, en son article 1er, fait de notre pays un État de droit. Par l'évocation de cette disposition, je réitère mon attachement, tout comme de nombreux concitoyens ici présents et encore vivants, à la protection ainsi qu'à la pleine matérialisation de cet idéal". Et d'ajouter : "En tant que première pierre du socle sur lequel sont posés les fondements de notre Nation, l'État de droit repose lui-même sur un autre pilier tout aussi premier, placé dans la devise de notre pays, à savoir : la justice".

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi a souligné que "la meilleure garantie de l'État de droit est la construction d'un appareil judiciaire efficace, capable de concrétiser l'idéal de la soumission de tous, sans exception, au droit suivant le principe de l'égalité de tous devant la loi".

Quant à la Monusco, le président de la République Félix Tshisekedi a réitéré son engagement de voir la Mission de l'Onu pour la stabilité du Congo (Monusco) quitter la République démocratique du Congo, après plus de deux décennies. "Il est temps de prendre notre destin en mains et de devenir le principal acteur de notre propre sécurité", a dit le Président de la République.

Il faut rappeler que le départ échelonné de la Monusco a déjà débuté en 2021, et devra prendre fin avant la fin de l'année 2023, selon le vice-premier ministre en charge des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala.

Le président de la RDC, M. Tshisekedi, s'est exprimé au sujet de la situation sécuritaire du pays, les perspectives d'arrivée d'une nouvelle force internationale à l'est et le respect des échéances électorales de décembre lors d'un discours télévisé sur l'état de la nation.

"Dans le contexte de l'agression barbare contre notre pays perpétrée par le Rwanda et ses partisans terroristes du M23 au cours des deux dernières années, je salue votre



engagement", a-t-il déclaré à l'assemblée. En réponse aux combats en cours, plusieurs forces étrangères sont déployées dans l'est de la RDC. Le président, qui cherche à se faire réélire, a passé en revue les alliances militaires de son gouvernement.

"Dans le cadre de ses efforts de consolidation de la paix, le gouvernement offre sa coopération à certaines forces internationales présentes sur notre territoire dans le cadre de nos engagements internationaux. Pour certaines de ces forces, les mécanismes de leur retrait sont en cours de discussion. C'est le cas de la MONUSCO et de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est".

La guerre et l'insécurité qui règnent dans l'est de la RDC font que des pans entiers du territoire échappent au contrôle de l'État. Cela pourrait priver des millions d'électeurs de leur droit de vote. Néanmoins, M. Tshisekedi a soutenu la décision de maintenir le vote. "Je ne saurais terminer mon propos à votre égard sans mentionner expressément la détermination dont vous avez fait preuve pour me soutenir dans mon engagement solennel de consolider notre jeune et fragile démocratie en organisant des scrutins électoraux dans le strict respect des délais constitutionnels". La Cour constitutionnelle doit dévoiler le 18 novembre la liste définitive des candidats autorisés à participer à l'élection présidentielle du 20 décembre.

Le chef du parti UDPS a également annoncé des interventions ciblées sur les prix des matières premières et les politiques monétaires afin de stabiliser le franc congolais, alors que les Congolais sont confrontés à une forte inflation et à une crise du coût de la vie.

Si la campagne pour les élections du mois prochain n'a pas commencé, la remarque finale de M. Tshisekedi en a donné l'impression : "Nous avons le choix de retourner à la case départ ou de consolider ce qui a été fait [...]". Donc, c'était un discours bilan de cinq ans passés à la tête du pays, qui avait la seule motivation politique de pouvoir solliciter le deuxième mandat au peuple congolais.

Cependant, après avoir entendu le discours du chef de l'État, certains acteurs politiques pensent que ce dernier ne reflétait pas la réalité sur le terrain sur beaucoup des plans (socio-économique et politico-sécuritaire). À titre illustratif, Corneille Nangaa, ancien président de la CENI devenu opposant radical, au sujet des élections, affirme que le président Félix Tshisekedi, candidat à sa propre succession, n'aura aucune chance dans la Grande Orientale (Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri et Tshopo) car, dénonce-t-il depuis son exil, cette partie du territoire congolais « a été punie d'une gouvernance tribalo-ethnique propre à Tshisekedi ».

Alors que la Primature rapporte qu'à l'occasion de la visite du chef du gouvernement à Buta, chef-lieu de la province du Bas-Uélé, la population de ce coin « a envoyé un message au président de la République, Félix Tshisekedi, lui disant de rester calme, le Bas-Uélé votera à 100% pour lui », Corneille Nangaa, qui se présente comme « le Coq de l'espace, l'aigle de l'Orient », a prévenu qu'il donnera un mot d'ordre pour un vote sanction contre le président de la République sortant.

« Ils n'ont les yeux que sur leur utopique deuxième mandat qui ne viendra pas. Trop tard ! Cinq années d'arnaque sans aucune contrepartie : ni attention, ni investissement, et pire, ni rétrocession légale ! Que des millions de dollars croqués par le Trésor Tshilejelu sans routes, ni électricité (Kisangani), ni infrastructures. Les tronçons Kisangani-Buta, Kisangani-Bunia, Isiro-Buta, pourtant routes nationales, demeurent des sentiers cauchemardesques de la période de la pierre taillée. Et toute honte bue, Sama Lukonde quémande un autre suffrage présidentiel en faveur de Tshisekedi à un peuple que son régime a totalement dépouillé et efflanqué. Vous êtes prévenus, aucune voix de la Grande Orientale n'ira à Tshisekedi. En tant que Coq de l'espace, « aigle de l'Orient », notre mot d'ordre tranchera. Heureusement, qu'il n'y aura pas élections », a-t-il tonné, faisant remarquer que les Uélés et la Grande Orientale sont des zones grises où sévissent des crises durables et des conflits oubliés, mais qui viennent de subir cinq ans de gouvernance discriminatoire.



Dans sa radicalité, Nangaa accuse l'administration Tshisekedi d'être complice des groupes armés qui déstabilisent l'est du pays. Avec cette situation sombre, il estime que le successeur de Joseph Kabila ne va pas rempiler à la tête de la RDC.

« Crises sécuritaires gelées et entretenues qui mutilent la région en des espaces de « non-droit ». Massacres, drames et conflits interminables tombent dans l'oubli à cause d'un état de siège criminel. Votre gouvernement est complice du M23, de la CODECO et de la mort des milliers des Congolais. La parenthèse se referme déjà. Les jours de Tshisekedi au pouvoir sont comptés », a-t-il asséné.

3. La campagne électorale

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) se dit déterminée à tenir les élections dans le délai constitutionnel. Au cours de la clôture, lundi 6 novembre, sur toute l'étendue de la RDC, du niveau 2 de la formation des formateurs électoraux, le rapporteur adjoint de la CENI, Paul Mohindo Mulemberi, s'est félicité du respect scrupuleux du chronogramme établi.

Pour Paul Mohindo Mulemberi, tout est fin prêt pour que la CENI procède au déploiement du matériel électoral dans tous les bureaux de vote. Les formateurs ainsi formés assureront, à leur tour, dans les jours qui suivent, la formation de plus de 349 000 agents électoraux en vue de la tenue de meilleures élections le 20 décembre prochain.

Dans un communiqué publié le jeudi 16 novembre 2023 et signé par le rapporteur adjoint, Paul Mohindo, la commission électorale nationale indépendante (CENI) a confirmé le début de la campagne électorale pour le dimanche 19 novembre 2023 sur l'ensemble du territoire national. « La CENI rappelle à l'opinion publique que, conformément à sa décision n°044/CENI/AP/2022 du 26 novembre 2022, portant publication du calendrier électoral relatif aux élections présidentielle,

législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, la campagne électorale pour l'élection présidentielle, les élections législatives et provinciales commencent le dimanche 19 novembre 2023 sur toute l'étendue de la RDC et se termine le lundi 18 décembre 2023 à minuit, heure locale », indique ce communiqué.

La CENI précise que les rassemblements électoraux au cours de la campagne électorale se déroulent conformément aux dispositions légales relatives aux manifestations publiques, selon les articles 29 de la loi électorale et 45 de ses mesures d'application. En outre, fait savoir la centrale électorale, seuls les partis politiques, les regroupements politiques et les candidats indépendants ou leurs délégués sont habilités à organiser des réunions électorales sur l'ensemble du territoire national.

Les candidats s'expriment librement au cours de leur campagne électorale. Il leur est cependant interdit de tenir des propos injurieux ou diffamatoires, des propos susceptibles d'inciter au mépris envers les tiers, à la haine, au racisme, au tribalisme ou à tout autre fait répréhensible par les lois de la République, et autres faits condamnables.

Par ailleurs, la CENI a fait savoir qu'elle a reçu des tribunaux de grande instance, faisant office des tribunaux administratifs, les jugements consécutifs aux recours en contestation de la décision n°110/CENI/AP/2023 du 05 octobre 2023, des listes provisoires des candidatures déclarées recevables et irrecevables à l'élection des conseillers communaux. Au total, 282 requêtes ont été déposées auprès desdits tribunaux. Après traitement, 69 ont été jugées recevables et fondées, 75 recevables, mais non fondées et 148 irrecevables.

La CENI, qui a déclaré avoir pris acte de ces jugements, a publié la liste définitive des candidatures à l'élection des conseillers communaux par sa décision n°120/CENI/AP/2023 du 16 novembre 2023. Ces listes définitives, ainsi publiées par voie de presse, sont



affichées aux antennes de la CENI du ressort de chaque circonscription électorale et sont disponibles sur son site web.

Les candidats à la présidence de la République, Moïse Katumbi, Martin Fayulu, Denis Mukwege, Marie-Josée Ifoku, Seth Kikuni et Franck Diongo, se sont unis. Le temps de signer une déclaration à travers laquelle ils donnent le ton de la future campagne électorale.

Ces opposants mettent la pression sur la Commission électorale nationale indépendante (CENI) en exigeant la publication des listes des électeurs dans chaque bureau de vote, conformément à la loi électorale. « À 53 jours des élections, faute de disposer du nombre exact des bureaux de vote retenus par la CENI ainsi que de leur cartographie, le déploiement des témoins et des observateurs pour assurer le monitoring des élections s'avère impossible. En outre, il est urgent que le gouvernement et la CENI trouvent une solution pour que l'ensemble des citoyens congolais, y compris nos compatriotes de Masisi, Rutshuru, Bunagana et Kwamouth, puissent exercer leur droit de vote », font-ils constater.

Il convient de noter qu'après l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle sur la validation de la liste définitive des candidats présidents de la République, quarante-huit heures après la validation de sa candidature par la Cour, laquelle a rejeté la requête de Noël Tshiani demandant l'annulation de son dossier pour détention de la nationalité italienne, Moïse Katumbi s'est expliqué dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux. Le président du parti Ensemble pour la République a salué « l'attitude de la Cour constitutionnelle et de la CENI pour le traitement équitable des candidatures à l'élection présidentielle ». « Je les exhorte à garder la même attitude jusqu'à la fin du processus électoral en vue de redorer l'image de notre pays », a-t-il déclaré, dénonçant ainsi des mensonges, une diabolisation, un montage grossier et une manipulation à son égard.

En 2018, Moïse Katumbi, contraint à l'exil et poursuivi par la justice au pays, n'avait pas pu présenter sa candidature à la présidentielle. C'est désormais chose faite cette fois-ci.

Sur le même chapitre, Mme Joëlle Bile a déposé, à la Commission électorale nationale indépendante (CENI), son dossier de candidature à l'élection présidentielle de décembre, en République démocratique du Congo, 48 heures après l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle en matière de contentieux électoral. « Grâce à cet arrêt de la Cour constitutionnelle vers laquelle je me suis orientée pour obtenir un droit de recours et aujourd'hui par un simple fait que j'ai été réhabilitée, et que mon dossier peut être déposé à la CENI, je peux dire que je suis une femme heureuse, une candidate présidente en RDC », a déclaré Joëlle Bile.

Et d'ajouter : « Mes sentiments sont des sentiments, bien entendu de joie. Mes sentiments sont, aussi, des sentiments de compassion et de sympathie vis-à-vis de mes compatriotes, parce que si je peux dire un mot aujourd'hui, c'est que pour la jeunesse, par exemple, l'heure est arrivée de pouvoir rêver grand », a exprimé Joëlle Bile. « Pour les femmes, je voudrais dire qu'il est aussi là, l'occasion et l'opportunité de pouvoir pénétrer cette sphère politique, qui n'a pas encore compris que la masculinité positive était un atout pour notre développement », a-t-elle ajouté.

Plus que deux semaines avant le début de la campagne électorale et moins de 45 jours pour les élections en République démocratique du Congo. Si du côté de la majorité présidentielle "Union sacrée", les forces vives se sont déjà accordées sur la candidature unique de Félix Tshisekedi, dans l'opposition, l'oiseau rare n'est pas encore trouvé et le sujet pourrait être abordé dans les prochains jours.

À cet effet, les délégués des leaders de l'opposition se sont réunis, depuis lundi 13 novembre, à Pretoria, en Afrique du Sud, pour échanger autour de la possibilité de dégager une candidature unique de l'opposition à l'élection présidentielle de décembre prochain. Parmi

ces délégués, on compte ceux de Moïse Katumbi, Denis Mukwege, Martin Fayulu, Augustin Matata Ponyo et Delly Sessanga, tous candidats à la présidence de la République. Selon certaines sources, cette initiative serait pilotée par ITI, une organisation sud-africaine, et la Fondation Kofi Annan.

Le candidat à la présidence de la République à l'élection présidentielle du 20 décembre Martin Fayulu a déclaré à l'agence de presse Reuters que les discussions dans la capitale sud-africaine visaient plutôt à garantir la transparence des élections. « La question d'une candidature commune sera certainement discutée en temps opportun », a-t-il déclaré.

D'après Martin Fayulu, la principale préoccupation était de s'entendre sur les règles de base pour la tenue d'élections pacifiques.

Plusieurs sources rapportaient que ces assises avaient pour but la question de la probable candidature commune de l'opposition. Cependant, Noël Tshiani et Constant Mutamba ont déclaré ne pas être concernés par ces assises.

Lors de la réunion tenue du 13 au 17 novembre, sous l'égide des organisations ITI et Fondation Kofi Annan (KAF), les représentants de Delly Sessanga, Matata Ponyo, Denis Mukwege et Moïse Katumbi ont défini les critères pour sélectionner le candidat commun au sein de la coalition "Congo ya Makasi". Les délégués de Fayulu ont refusé de signer le communiqué final des travaux.

Cinq critères clés ont été identifiés pour évaluer et choisir le candidat commun :

- Le premier critère, celui du Leadership visionnaire, met l'accent sur la capacité à œuvrer pour l'édification nationale, à fédérer les différents courants, à gérer des situations complexes et à maintenir des relations transparentes avec les acteurs économiques internationaux. Il inclut également la nécessité d'incarner un changement

par rapport à l'ordre établi et de maintenir une constance dans la vision et le leadership.

- Le deuxième critère, le Leadership charismatique, se concentre sur la capacité à mobiliser les foules lors de rassemblements, à communiquer efficacement, à être un orateur compétent et persuasif, ainsi qu'à parler plusieurs langues nationales pour interagir avec différents segments de la société.
- Le troisième critère concerne la Gestion et le Management. Ce critère vise à évaluer la maîtrise personnelle des dossiers d'État, l'expérience passée ou le potentiel de tenir des fonctions d'homme d'État, et la reconnaissance d'un cursus académique solide.
- Le quatrième critère se base sur la capacité de Mobilisation. Il se concentre sur l'ancrage personnel du candidat dans les zones reculées du pays, le soutien d'un parti bien enraciné doté de structures fonctionnelles, une présence sociale significative, ainsi que des visites dans diverses régions du pays au cours des cinq dernières années.
- Enfin, le critère de la Machine Politique évalue la puissance organisationnelle du candidat à différents niveaux d'élection, les alliances politiques formées, le nombre d'adhérents au sein du parti ou du regroupement, la capacité à recruter, former et déployer des témoins pour la surveillance électorale, un budget de campagne important et la capacité à rallier d'autres acteurs politiques sans aliéner les populations.

Chacun de ces critères est noté sur 10. Les résultats de ces travaux ont été transmis aux candidats qui vont se rencontrer et poursuivre les travaux.

Candidat à l'élection présidentielle prévue le 20 décembre 2023, l'ex-Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a officiellement annoncé, sur son compte Twitter, son ralliement à Moïse Katumbi. Cette prise de

position intervient au moment où les négociations sont en cours entre les quatre candidats de l'opposition pour la désignation d'un candidat commun.

Les délégués de Moïse Katumbi, Augustin Matata, Delly Sesanga et Denis Mukwege se sont mis d'accord sur un programme commun et sur les critères devant conduire à la désignation d'un candidat commun. Sur son compte Twitter, Augustin Matata a fait savoir que Moïse Katumbi, leader d'Ensemble pour la République, « portera le ticket de l'opposition pour l'élection présidentielle du 20 décembre 2023 ».

En référence aux conclusions des travaux de Pretoria, auxquels mon parti, le LGD, a pris part, j'annonce mon ralliement à Moïse Katumbi Chapwe qui portera le ticket de l'opposition à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023.

Cette annonce intervient le 19 novembre, la date du début de la campagne électorale.

Le candidat président de la République Seth Kikuni a officiellement annoncé, ce lundi 20 novembre, son désistement à la présidentielle de décembre 2023 au profit du candidat Moïse Katumbi. Il est le deuxième candidat à se retirer de la course au profit de Katumbi, après Matata Ponyo.

Je vous annonce, en accord avec mon parti politique "Piste", notre ralliement à la candidature de Moïse Katumbi Chapwe, comme candidat unique de l'opposition à la présidentielle du 20 décembre", indique le communiqué officiel signé par Seth Kikuni.

Il motive son ralliement à Moïse Katumbi en martelant que plus que jamais auparavant, les Congolais ne veulent plus du bricolage et de l'amateurisme au sommet de l'État, de la dérive dictatoriale, des discours mensongers, des fausses promesses et de l'insécurité sur toute l'étendue du territoire national.

En outre, Seth Kikuni invite tous les leaders de l'opposition et de la résistance qui sont candidats à rejoindre la dynamique, pour soutenir la candidature de Moïse Katumbi.

Franck Diongo, à son tour, a récemment pris une décision inattendue en se désistant en faveur de Moïse Katumbi, le candidat considéré comme le numéro 3 dans la course à la présidence. Cette décision vise à contrer le président actuel, Félix Tshisekedi.

Franck Diongo, connu pour son rôle actif dans l'opposition congolaise, a longtemps été considéré comme un potentiel candidat pour les élections présidentielles. Cependant, son ralliement à Moïse Katumbi est une surprise stratégique qui vise à unir les forces politiques autour d'une candidature commune pour battre Félix Tshisekedi, dont le mandat a été marqué par des controverses et des critiques.

Dans un communiqué de presse publié ce lundi 20 novembre, ces trois candidats qui ont décidé de se rallier à la candidature du leader de Ensemble pour la République prient d'autres candidats à faire de même. « Cependant, force est de constater que le régime en place, cherchant à se maintenir coûte que coûte au pouvoir, projette une fraude électorale massive et une corruption systématique. Afin de faire échec à ce désastre macabre contre l'avenir de notre nation, l'urgence d'une candidature unique de l'opposition s'impose comme la meilleure stratégie, selon notre avis unanime et celle des experts », font-ils remarquer.

Ils révèlent qu'à la suite des consultants de Pretoria, en Afrique du Sud, « Moïse Katumbi Chapwe émerge comme le candidat capable de conduire l'opposition vers la victoire. » Matata Ponyo, Seth Kikuni et Franck Diongo expliquent que leur ralliement « répond à l'aspiration du peuple qui réclame un changement de gouvernance. » « Nous appelons tous nos pairs {candidats présidents de la République} à se joindre à monsieur Moïse Katumbi Chapwe pour former un bloc uni contre la fraude électorale, seule stratégie pour donner un sens à notre combat politique et redonner espoir au peuple congolais », lancent les trois candidats qui se sont ralliés au président du TP Mazembe.

Moïse Katumbi, un homme d'affaires influent et ancien gouverneur de la province du Katanga, est bien connu au sein de la classe politique congolaise. Son entrée en lice pour la présidence a été saluée par de nombreux

partisans qui considèrent qu'il a la capacité de redresser le pays et de mettre en œuvre des réformes économiques et politiques nécessaires pour le développement de la RDC.

Président du parti politique Ensemble pour la République et candidat à la présidentielle du 20 décembre prochain, Moïse Katumbi a choisi de débiter officiellement sa campagne électorale dans la ville de Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo.

La ville de Kisangani, dans la province de la Tshopo, est conquise cet après-midi par Moïse Katumbi, lors du lancement de sa campagne électorale pour la présidentielle du 20 décembre 2023.

Dans son discours, le candidat numéro 3 a fait savoir qu'une fois élu président de la République, il renoncera à son salaire. « Lorsque je serai président de ce pays, je n'aurai pas de salaire, parce que Dieu m'a déjà béni. Et non pas comme ceux-là s'enrichissent illicitement aujourd'hui et qui ne connaissent pas leur salaire. », a-t-il déclaré.

Dans cette lancée, Katumbi accuse le chef de l'État, Félix Tshisekedi d'avoir assis son régime sur des promesses non tenues. À ce fait, il promet de construire des routes et de rétablir l'électricité dans ce coin du pays. « Mon problème, c'est la souffrance de mes frères de Kisangani », a déclaré Katumbi devant une foule immense à Kisangani.

Et d'ajouter : « Tout est devenu promesse. La promesse vous a fait dormir, Est-ce que elongi nanga eza ya ko kosa? Vous allez voir les routes et le courant à Kisangani »

Il faut signaler que, l'arrivée, mardi 28 novembre, du candidat Moïse Katumbi à Kindu (Maniema) dans le cadre de sa campagne électorale de la présidentielle de 2023.

Atterri à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, le candidat Président Moïse Katumbi est complètement empêché de tenir son meeting ce mardi 28 novembre.

D'après Seth Kikuni, allié à ce chairman de l'Ensemble pour la République, des tirs à balles réelles et jet de pierres ont gravement causé préjudice. « Si le régime Tshisekedi cherche la guerre civile, il l'aura. Tirs à balles réelles à Kindu et jet de pierres. Un mort et plusieurs dégâts », a fait savoir Seth Kikuni sur X.

Rappelons qu'au lendemain du meeting du candidat Président Félix Tshisekedi à Kindu, la Mairie avait décidé de fermer momentanément la tribune centrale pour des raisons de travaux d'urgence sous prétexte qu'elle serait affaissée. Une décision qualifiée d'acharnement contre l'opposition.

"Après avoir interdit la tenue du meeting de Moïse Katumbi à la Tribune publique de Kindu, les autorités provinciales ont envoyé nuitamment des policiers pour détruire, à la Place Mapon, la tribune où Katumbi devait finalement tenir son allocution ce mardi 28 novembre. Quel est l'objectif de ce harcèlement autoritaire contre le candidat numéro 3 ?", avait lâché Matata Ponyo Mapon, allié du candidat numéro 3.

Le candidat numéro 3 à la présidentielle a réussi à tenir son meeting devant une foule immense venue l'écouter. Moïse Katumbi Chapwe a notamment informé le public du désistement de Salomon Idi Kalonda (détenu à la prison de Ndolo à Kinshasa) à la députation nationale en faveur de Matata Ponyo et du désistement de ce dernier à la députation provinciale au profit de Salomon Idi.

Et au cours d'une conférence de presse tenue ce lundi 28 novembre à Kinshasa, Maître Hervé Diakese, porte-parole d'Ensemble pour la République, a révélé à la presse que les assaillants qui ont caillassé le cortège de Moïse Katumbi se trouvaient dans la résidence du gouverneur de la province du Maniema, Idrissa Mangala, et que lors de cette attaque, un cadre du parti Ensemble a trouvé la mort. "Des sources concordantes attestent que des assaillants ont lapidé le cortège de Moïse Katumbi depuis l'enceinte du gouverneur Idrissa Mangala, des tirs à balles réelles ont été entendus de manière régulière", a dénoncé Maître Hervé Diakese.



Du côté du régime au pouvoir, dans son discours de lancement de la campagne électorale, ce dimanche 19 novembre 2023, le président Félix Tshisekedi a appelé le peuple congolais à ne pas suivre les discours flatteurs de certains candidats durant cette période.

Il a insisté surtout sur l'importance pour le peuple de regarder les réalisations des candidats quand ils occupaient des postes de responsabilité par le passé et de les juger en fonction de cela. "Les candidats viendront vous dire qu'ils vont construire ça et ça. Mais ils ne le feront pas. Parmi eux, il y a ceux qui ont eu le pouvoir dans ce pays, mais n'ont même pas construit une route, un hôpital, une école. Mais ils viendront vous dire qu'ils vont vous rendre riches, vont finir la pauvreté... Ne suivez pas. Ce mensonge est destiné à prendre notre pays et le vendre aux étrangers", a-t-il déclaré.

Il a rassuré la population réunie au stade des martyrs que durant un mois de la campagne électorale, il va se rendre dans l'ensemble du pays pour discuter, dire le pourquoi de cette candidature et le pourquoi cette bataille.

"Le 20 décembre, que personne ne reste à la maison. Il faut que chacun aille aux urnes pour voter. Notre espoir, notre force, c'est ce geste-là. Ceux qui combattent le Congo, leur peur, c'est le peuple congolais. S'ils savent que le peuple est debout, ils ne peuvent rien. Le 20 décembre, soyons tous aux urnes pour voter le numéro 20", a conclu Félix Tshisekedi.

Par ailleurs, très détendu, le candidat n° 20 a vanté son bilan à la tête du pays, en dépit de quelques failles rencontrées au début de ce quinquennat, avec le gouvernement de la coalition FCC-CACH. Concrètement, Félix Tshisekedi a épinglé les avancées avec la gratuité de l'enseignement et la couverture santé universelle. Il a sollicité de nouveau le soutien de la population, pour la réussite du PDL-145 territoires. "Que ceux qui ont cru que le Congo leur appartient, qu'ils se préparent. La RDC est à nous tous. Ça appartient à Dieu. Ils n'ont rien compris le sens de notre démarche, celle de consacrer ce pays entre les mains de Dieu", a-t-il indiqué.

Pour couper court à la polémique, Félix Tshisekedi a donné quelques éléments à partir desquels les Congolais peuvent dénicher les candidats de l'étranger. "Le candidat de l'étranger ne saura pas citer le nom de l'agresseur de la partie Est de notre pays". Et de conclure : "Nous avons le choix entre donner le pouvoir aux Congolais qui vont amener le pays dans la perdition ou consolider les acquis. Nous avons des candidats de l'étranger, qui vont nous conduire à l'esclavage. Soyez prudents".

Par ailleurs, il sied de signaler que le candidat Moïse Katumbi a eu un autre soutien de taille du grand notable né Kongo Jean-Claude Mvuemba du Kongo central, lequel est attaché aux us et coutumes traditionnels, et à la sagesse de grands sages né Kongo, dont Mvuluzi, né Muanda Nsemi, Simon Kimbangu, Bisimbi et Bankulu. Et celui (soutien) de Corneille Nangaa de la grande Orientale, tandis que Jean-Claude Muyambo soutient Félix Tshisekedi.

Quant à l'opposant congolais et candidat à la présidentielle de 2023, Martin Fayulu Madidi, celui-ci a lancé ce dimanche 19 novembre 2023, sa campagne électorale à Bandundu ville, chef-lieu de la province du Kwilu, conformément au calendrier établi par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

Lors de son discours devant la population rassemblée au camp Onatra, "l'homme de la vérité des urnes" a mis en avant les six axes prioritaires de son quinquennat : l'éducation, l'agriculture, le social, les infrastructures, l'entrepreneuriat et l'écologie. En ce qui concerne l'éducation, Martin Fayulu a souligné que sa première priorité sera de fournir aux enfants un environnement d'études de qualité, avec des écoles maternelles, primaires, secondaires, universitaires et techniques, en investissant plus de 20 % du budget de l'État à l'éducation.

Au niveau social, le candidat promet d'améliorer les conditions sanitaires des Congolais en réhabilitant les hôpitaux, ainsi que l'accès à l'eau potable et à l'électricité. Dans le domaine des infrastructures, Martin Fayulu prévoit la réhabilitation des routes

nationales, des voies de desserte agricole et des voies fluviales pour faciliter les déplacements des Congolais et le transport des produits de première nécessité.

Il est à noter que le président du parti Engagement pour la Citoyenneté et le Développement (ECIDÉ) avait déjà entamé une tournée politique dans la province du Kwilu. Après Bandundu, il se rendra dans le chef-lieu du territoire de Bagata le lundi 20 novembre pour poursuivre sa campagne.

Les tensions montent autour des élections présidentielles en République démocratique du Congo (RDC) alors que l'Union européenne (UE) annonce le retrait de sa mission d'observation électorale.

La décision, prise après des jours de blocages avec les autorités de Kinshasa, soulève des inquiétudes quant à la transparence du processus électoral dans le pays. La mission, composée d'une quarantaine d'experts électoraux, avait pour objectif de garantir des élections libres et équitables. Cependant, des désaccords persistants, principalement liés à des questions logistiques et de sécurité, ont conduit à cette impasse.

Des sources indiquent que des capitales européennes travaillent en coulisses pour rétablir la mission, cherchant à résoudre les points de friction. L'absence de surveillance internationale pourrait compromettre la crédibilité des élections, historiquement cruciales pour la stabilité régionale. La situation en RDC reste fluide, l'avenir de la mission d'observation électorale de l'UE demeure incertain. Les prochains jours seront cruciaux pour déterminer si des compromis seront trouvés et si une surveillance internationale adéquate sera assurée pour l'élection présidentielle à venir.

Le président de la sous-commission sénatoriale des crédits pour l'État et les opérations étrangères (Sfops), Chris Coons (démocrate du Delaware) et le président de

la commission des affaires étrangères de la Chambre, Michael McCaul (R-Texas), ont écrit, le mardi 7 novembre, une lettre au président Félix Tshisekedi.

Les deux sénateurs américains se disent sérieusement préoccupés par le fait que l'intégrité des élections de 2023 pourrait être compromise sans une intervention significative du gouvernement congolais pour améliorer les capacités d'administration des élections de la Ceni et la transparence dans la restitution des résultats.

Dans leur lettre au président Félix Tshisekedi, les sénateurs américains font savoir qu'une élection mal gérée compromettrait les efforts visant à renforcer la coopération bilatérale en matière de sécurité régionale, de protection de l'environnement, de commerce et d'investissement entre les États-Unis et la RDC. Les sénateurs américains s'inquiètent du fait que la Ceni n'a pas fourni une transparence adéquate en ce qui concerne la liste électorale.

Du côté de la Ceni, à 28 jours de la tenue des élections, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, assure avoir déjà réuni l'essentiel du matériel électoral. Lors d'une interview accordée en exclusivité à Radio Okapi, Denis Kadima souligne tout de même que le seul souci à ce stade demeure financier pour le déploiement de ce matériel électoral sur toute l'étendue de la RDC.

Au regard du temps très court qui reste pour la tenue de la présidentielle, des législatives et provinciales, la CENI est contrainte de recourir au moyen aérien pour l'acheminement du matériel. À ce sujet, elle dit compter en partie sur l'accompagnement de la MONUSCO.





3. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

Les perspectives politiques de la RDC sont incertaines à l'approche des élections présidentielles.

L'opposition congolaise, qui a longtemps cherché à s'unir afin de présenter un front uni contre le régime en place, a échoué à trouver un candidat commun. Cette division est due à plusieurs facteurs, notamment les ambitions personnelles des leaders de l'opposition, les différences idéologiques et les pressions exercées par le régime en place.

Le régime de Félix Tshisekedi a été accusé d'avoir utilisé des moyens de pression et financiers pour influencer certains leaders de l'opposition. Cette manœuvre viserait à minimiser, en l'absence d'un candidat commun, les chances de l'opposition de remporter les élections présidentielles. Ce qui permettra au candidat du parti au pouvoir, Félix Tshisekedi, de se présenter comme favori pour remporter un second mandat. Si ces allégations sont avérées, elles mettraient en évidence les interférences du pouvoir en place dans le processus démocratique et la capacité de l'opposition à se présenter comme une alternative crédible.

Cependant, il est possible que certains candidats de l'opposition puissent se rallier à la candidature commune de Moïse Katumbi, qui est considéré comme le principal challenger de Félix Tshisekedi. Si cela se produit, les élections pourraient devenir plus serrées.

Dans tous les cas, les élections présidentielles de 2023 seront un test important pour la démocratie en RDC. Elles détermineront si le pays est capable de mettre en place un processus électoral libre et équitable, sans ingérence du pouvoir en place.

A cet effet, plusieurs scénarios sont possibles pour l'issue des élections présidentielles :

- **Victoire de Félix Tshisekedi** : Si Félix Tshisekedi est réélu, il restera au pouvoir pour un second mandat. Cela signifierait que le régime en place restera en place et que la démocratie congolaise restera fragile.
- **Victoire de Moïse Katumbi** : Si Moïse Katumbi est élu, il deviendrait le premier président de la RDC élu sans l'appui du parti au pouvoir. Cela signifierait un changement majeur dans la politique congolaise et pourrait ouvrir la voie à une plus grande démocratie.
- **Victoire d'un candidat indépendant** : Il est également possible qu'un candidat indépendant puisse remporter les élections. Cela serait un événement historique et pourrait signifier un changement profond dans la politique congolaise.
- **Report des élections** : Si les élections ne sont pas organisées en décembre 2023, cela signifierait une crise politique majeure. Le régime en place serait fragilisé et l'opposition pourrait profiter de cette situation pour se renforcer. Ce scénario est plausible pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les tensions politiques sont déjà élevées en RDC et l'échec de l'opposition à trouver un candidat commun pourrait encore les aggraver. Ensuite, le régime en place a un intérêt à retarder les élections afin de consolider son pouvoir. Enfin, les conditions sécuritaires dans certaines régions du pays sont difficiles, ce qui pourrait rendre difficile la tenue des élections dans un climat de paix et de sécurité.

L'avenir nous dira quel scénario se produira. Cependant, il est clair que les élections présidentielles de 2023 seront un moment décisif pour la République démocratique du Congo.



Sur le plan économique

Les perspectives économiques de la RDC en 2024 sont incertaines. D'une part, le pays fait face à une série de défis, notamment :

- Une détérioration du cadre macroéconomique, avec une inflation galopante et une dépréciation du franc congolais.
- Une campagne électorale lancée dans un atmosphère de suspicion continue de fraude, qui pourrait entraîner des troubles sociaux.
- Des conflits tribaux accentués, qui menacent la stabilité du pays.
- Une dégradation continue de la qualité de vie de la population, notamment en raison de l'inflation.
- Une insécurité persistante à l'Est du pays, qui entrave le développement économique.

D'autre part, la RDC dispose de certains atouts, notamment :

- Un potentiel économique important, notamment dans les secteurs des mines, de l'agriculture et du tourisme.
- Une démographie jeune et dynamique.
- Un soutien de la communauté internationale.

Les perspectives économiques de la RDC en 2024 dépendront de la capacité des autorités à relever les défis auxquels le pays est confronté. Si les autorités parviennent à stabiliser le cadre macroéconomique, à apaiser les tensions politiques et sociales, et à promouvoir la croissance économique, la RDC pourrait connaître une reprise économique.

Voici quelques scénarios possibles pour l'économie de la RDC en 2024 :

- **Scénario pessimiste** : la détérioration du cadre macroéconomique se poursuit, les tensions politiques et sociales s'aggravent, et l'insécurité persiste. Dans ce scénario, la croissance économique de la RDC pourrait être négative, avec une inflation encore plus élevée.
- **Scénario modéré** : les autorités parviennent à stabiliser le cadre macroéconomique, mais les tensions politiques et sociales persistent. Dans ce scénario, la croissance économique de la RDC pourrait être faible, avec une inflation toujours élevée.
- **Scénario optimiste** : les autorités parviennent à relever les défis auxquels le pays est confronté. Dans ce scénario, la croissance économique de la RDC pourrait être modérée, avec une inflation en baisse.

La réalisation d'un scénario plutôt qu'un autre dépendra de plusieurs facteurs, notamment :

- La capacité des autorités à mettre en œuvre des réformes économiques et politiques.
- L'évolution de la situation sécuritaire dans le pays.
- Les conditions économiques mondiales.

Les acteurs économiques et financiers de la RDC doivent donc être attentifs à l'évolution de la situation économique et politique du pays. Ils doivent également être conscients des risques et des opportunités qui pourraient se présenter en 2024.

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORTS ANNUELS



MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel

ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 79

Publié en Novembre 2023

Novembre 2023. Copyright©CongoChallenge2023
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyoya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd